

RÉPUBLIQUE GABONAISE



SYSTÈME DES NATIONS UNIES



**PLAN CADRE DES NATIONS UNIES
POUR L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU
GABON
UNDAF (2012-2016)**

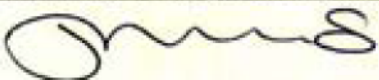
Juin 2011

Sommaire

Page de signatures.....	2
Liste des sigles et abréviations.....	3
Analyse de la situation.....	5
Introduction.....	10
1. Les résultats de l'UNDAF.....	11
1.1 Effet 1 : L'appareil statistique national produit des informations de qualité sur le suivi des OMD et des secteurs économiques et sociaux.....	12
1.2 Effet 2 : L'administration nationale dispose des outils législatifs et réglementaires ou de documents de politiques conformes aux Déclarations, conventions et accords internationaux et régionaux sur les Droits Humains et les utilise.....	13
1.3 Effet 3 : Les communautés se sont approprié des mesures préventives favorables à l'amélioration de leur bien-être.....	13
1.4 Effet 4 : L'entrepreneuriat local contribue à la diversification de l'économie nationale	14
1.5 Effet 5 : Les populations notamment les plus vulnérables bénéficient des stratégies et politiques sectorielles visant le développement équitable, égalitaire et inclusif du capital humain ..	15
1.6 Effet 6 : Les populations notamment les plus démunies ont accès aux services de qualité en matière d'éducation et de Santé y compris le VIH/sida	16
2. Estimation des ressources nécessaires.....	17
3. Mise en œuvre	17
4. Suivi et évaluation.....	18
ANNEXE 1.....	20
MATRICE DES RESULTATS DU PLAN CADRE DES NATIONS UNIES POUR L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU GABON 2012-2016	
ANNEXE 2.....	51
CALENDRIER DE SUIVI ET EVALUATION DE L'UNDAF	
ANNEXE 3.....	52
RESSOURCES DE L'UNDAF	

Page de signatures

Nous, Chefs d'Agence du Système des Nations Unies au Gabon, à travers le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) pour la période 2012-2016, nous engageons à travailler étroitement avec le Gouvernement du Gabon et les partenaires au développement pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement. A cet égard, notre objectif est de mettre en synergie l'ensemble de nos ressources pour améliorer les conditions de vie de la population gabonaise.

 Monsieur Ali BOUSAHA Directeur, Division de l'Afrique, Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA)	 Monsieur Toudjida N. ANDEMEL Directeur, Bureau de Pays de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)/Kinshasa pour l'Afrique Centrale
 Madame Maarit KOHONEN-SHERIF Représentante Régionale, Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD)	 Monsieur Nadir HADJ-HAMMOU Coordonnateur Résident, pour la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)
 Monsieur Aboubacar SAIBOU Représentant de Zone, Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)	 Monsieur Nadir HADJ-HAMMOU Représentant, Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)
 Monsieur Louis Michel MBOANA Représentant, Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR)	 Monsieur Lamouroua THIOMBIANO Représentant, Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)
 Monsieur Mohammed BACHIRI Représentant, Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO)	 Monsieur Frank Van ROMPAEY Représentant, Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI)
 Dr Komla SIAMEVI Représentant, Organisation Mondiale de la Santé (OMS)	 Monsieur Salvator NIYONZIMA Coordonnateur de pays, Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)
 Monsieur Nadir HADJ-HAMMOU Représentant, Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)	 Monsieur Alioune BADIANE Directeur, Bureau Régional pour l'Afrique et les Pays arabes, Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains (ONU-HABITAT)
 Monsieur Nadir HADJ-HAMMOU Coordonnateur Résident des Activités Opérationnelles du Système Nations Unies au Gabon	 Monsieur Magloire NGAMBIA Ministre de l'Économie, du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme

Liste des sigles et abréviations

ACD	Atteindre Chaque District
AIEA	Agence Internationale de l'Énergie Atomique
ARV	Antirétroviraux
BIT	Bureau International du Travail
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CEA	Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique
CEDEF	Convention pour l'Élimination de toutes les Formes de Discriminations faites aux Femmes
CEP	Champs écoles paysans
CNAMGS	Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale
CNDS	Cadre National de Dialogue Social
CNGS	Caisse Nationale de Garantie Sociale
CNUDHD	Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale/Bureau du Haut Commissaire aux Droits de l'Homme
COLUSIMEN	Comité de Lutte contre le SIDA du Ministère de l'Éducation Nationale
DGS	Direction Générale de la Statistique
DOTS	Traitement Sous Observation Directe
DSCRP	Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EGEP	Enquête Gabonaise pour l'Évaluation et le suivi de la Pauvreté
EPT	Éducation Pour Tous
EPU	Examen Périodique Universel
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GFATM	Fonds Mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme
IDH	Indice de Développement Humain
IST	Infections Sexuellement Transmissibles
LBV	Libreville
LOSDES	Loi portant Orientation de la Stratégie de Développement Économique et Social
LPES	Lettre de Politique Économique et Sociale
MAEP	Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs
MECIT	Ministère de l'Économie, du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme
MILDE	Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide à Longue Durée d'Efficacité
MTEPS	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Prévoyance Sociale
n.d.	Non disponible
NV	Naissances Vivantes
OBC	Organisation à Base Communautaire
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONE	Office National de l'Emploi
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains
HABITAT	
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
ONUSIDA	Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/sida
PASEG	Projet d'Appui au Système Éducatif Gabonais

PIB	Produit Intérieur Brut
PME/PMI	Petites et Moyennes Entreprises/Petites et Moyennes Industries
PNDS	Plan National de Développement Sanitaire
PNE	Politique Nationale de l'Emploi
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
POG	Port-Gentil
PPTD	Programme Pays pour un Travail Décent
PTME	Prévention de la Transmission du VIH de la Mère à l'Enfant
PCIME	Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant
PVVIH	Persone Vivant avec le VIH
RNDH	Rapport National sur le Développement Humain
S&E	Suivi et Évaluation
TDCI	Troubles Dus à la Carence en Iode
\$EU	Dollar des États-Unis
SNDS	Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
SNU	Système des Nations Unies
SONUB	Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence de Base
SONUC	Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence Complémentaires
UNCT	Équipe de pays des Nations Unies
UNDAF	Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNGASS	Assemblée Générale des Nations Unies
UNHCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

Analyse de la situation

Le Gabon couvre une superficie de 267 667 km² avec une population estimée à 1,5 million d'habitants en 2003. La population est jeune, 60% étant âgée de moins de 25 ans. 80% de la population est urbaine (Enquête Gabonaise sur l'Évaluation et le suivi de la Pauvreté (EGEP 2005) et concentrée dans les quatre grandes villes que sont Libreville, Port-Gentil, Owendo et Franceville.

Le revenu national brut par habitant en termes de parité de pouvoir d'achat est estimé à 12 747 \$EU en 2008, l'un des plus élevés du continent. L'économie gabonaise est peu diversifiée et est dépendante de quelques matières premières. Cette économie peu diversifiée avec une structure de Petites et Moyennes Entreprises/Industries (PME/PMI) peu développée, n'arrive pas à fournir l'emploi nécessaire aux milliers de jeunes qui entrent chaque année sur le marché du travail. En effet, selon la Confédération Nationale du Patronat Gabonais (CNPNG), il y aurait moins de 1000 PME et PMI et parmi elles, une centaine seulement serait de taille moyenne.

Le principal secteur économique du pays est celui du pétrole qui représente environ 80% des exportations du pays, fournit environ 60% des recettes budgétaires et contribue pour 42% en moyenne à la formation du PIB. Un autre secteur d'exportation important est celui des mines, notamment le manganèse dont le Gabon est le deuxième producteur mondial et dont la production a atteint 3,5 millions de tonnes en 2008. Enfin, le secteur du bois est également un secteur clé de l'économie gabonaise. Le secteur agricole, malgré des potentialités importantes, est en déclin continu. Le rythme d'accroissement de la production alimentaire (moins de 2%) reste inférieur à la croissance démographique (environ 2,5%). Le secteur agricole (hors exploitation forestière) est relativement peu développé au Gabon ; les superficies cultivées représentent moins de 100 000 hectares. L'agriculture, y compris l'élevage et la pêche, qui occupe 34,1% de la population active, n'a contribué au PIB qu'à raison de 3,9% en 2008. L'agriculture reste pourtant un puissant réservoir d'emplois et un secteur d'activités qui pourrait contribuer significativement à la lutte contre la pauvreté.

En effet, malgré son état de pays à revenu intermédiaire, le Gabon connaît paradoxalement des indicateurs sociaux atypiques avec un profil de pauvreté similaire à celui de pays à faible revenu. Le troisième rapport de suivi des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) paru en 2010 indique que l'atteinte des OMD par le Gabon reste globalement incertaine à l'horizon 2015. Les efforts du pays demeurent confrontés aux contraintes suivantes: (i) le seuil et l'incidence de pauvreté présentent encore des proportions assez élevées malgré le niveau élevé du revenu par tête, (ii) la majorité de la population a un faible accès aux infrastructures et services sociaux de base et (iii) les capacités d'administration, de coordination institutionnelle et de planification sont faibles et freinent les actions en faveur du développement durable.

Selon l'EGEP 2005, un Gabonais sur trois (33%) est pauvre. La pauvreté est plus élevée en milieu rural (45%) qu'en milieu urbain (30%). Néanmoins, étant donné la forte urbanisation, trois quarts des pauvres vivent en milieu urbain. Il y a une forte disparité dans la répartition des richesses. L'indice de Gini est estimé à 0,415, dénotant une forte inégalité de répartition de la richesse nationale. En effet, plus de 90% du revenu national est détenu par les non-pauvres. De telles inégalités diminuent considérablement l'effet positif de la croissance

économique sur la réduction de la pauvreté et inhibent les effets déployés pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Les grandes tendances des OMD liés à la santé demeurent encore un défi pour le pays : le ratio de mortalité maternelle est de 260 décès pour 100 000 naissances vivantes (Trend maternal mortality 1990-2008). Le taux de mortalité néonatale en 2008 est estimé à 28 pour 1000 naissances vivantes. La probabilité de décès avant l'âge d'un an est de 57 pour 1000 pour les deux sexes. Le taux de mortalité infanto-juvénile (0-4 ans) est de 77 pour 1000 (OMS, statistiques sanitaires mondiales).

Le paludisme (29%), la prématurité (15%), les infections respiratoires aiguës (11%), le VIH (10%) et les maladies diarrhéiques (6%) sont les principales causes de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans. La malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans est de 21% et la malnutrition sévère de 7%. Il est aussi observé un faible poids à la naissance (inférieur à 2500 grammes) chez 12% des enfants et la prévalence moyenne des troubles dus à la carence en iode (TDCI) est de 17,4%

La couverture vaccinale est passée de 44% en 2006 à 82% en 2008 pour la troisième dose de diphtérie, tétanos et coqueluche (DTC3), et de 43% à 65% pour la rougeole pour les mêmes périodes. Depuis 2010, le Gabon a introduit le PENTAVALENT dans le calendrier vaccinal. La couverture pour la deuxième dose de vaccin antitétanique (VAT2+) chez les femmes enceintes est de 52% en 2008. Le pays a entrepris en 2009 une campagne nationale d'élimination du Tétanos Maternel et Néonatal.

Depuis 1999, date de la mise en place de la surveillance, aucun polio virus sauvage n'avait été détecté. Mais, en janvier 2011, le pays a enregistré une circulation du polio virus sauvage, suite à l'épidémie de polio qui a sévit au Congo. Une campagne nationale de vaccination en trois passages contre la poliomyélite a été organisée pour toute la population en guise de riposte.

Le paludisme reste la première cause de morbidité tout âge confondu au Gabon avec 187 714 cas notifiés en 2008. Le taux de mortalité dû au paludisme est de 96 pour 100 000 habitants en 2009. L'utilisation des moustiquaires imprégnées d'insecticides à longue durée d'efficacité (MILDE), malgré des progrès certains, reste encore insuffisante notamment chez les femmes enceintes, avec 36,2%.

La prévalence du VIH était estimée à 8,1% en 2004, 5,9% en 2007 et à 5,2% en 2009 à l'aide d'enquêtes sentinelles. La prévalence du VIH/sida reste élevée et représente toujours une menace réelle pour le développement du pays ; 60% des adultes infectées sont des femmes, ce qui constitue un défi particulier à la lutte contre cette pandémie. Le nombre de personnes vivant avec le VIH (PVVIH) était estimé à 54 000 en 2007 et à 63 000 en 2009. La couverture nationale en thérapie antirétrovirale est passée de 43,7% en 2007 à 69,9% en 2009. La prévalence de la co-infection tuberculose/VIH est estimée à 40%. Le taux de mortalité lié au VIH/sida est de 173 décès pour 100 000 habitants.

La prévalence de la Tuberculose est de 410 pour 100 000 habitants avec une incidence évaluée à 450 pour 100 000 habitants. Le taux de détection est de 51% en 2009 y compris la couverture en traitement sous observation directe (DOTS) pour la même période. Le taux de succès thérapeutique est de 73% et le taux de perdus de vue est de 44%.

L'accès aux soins de qualité et à un coût abordable demeure un défi majeur pour les populations. Les besoins non satisfaits en planification familiale sont estimés à 27,9%. La précocité des rapports sexuels non protégés entraîne des grossesses précoces ou non désirées qui contribuent aux avortements clandestins, à un tiers des décès maternels et à la fistule obstétricale, dont une centaine de cas ont été identifiés en 2010.

La fréquence des différents cancers au Gabon manque de précision à cause de l'absence d'un véritable registre du cancer de population. Les données disponibles, basées sur les registres de service et principalement ceux du laboratoire d'histopathologie et du service de cancérologie, indiquent que le nombre de nouveaux malades est en croissance continue, passant de 183 nouveaux malades en 2000 à plus de 400 nouveaux malades en 2009. Les cancers les plus fréquents, tous sexes confondus, sont par ordre d'importance décroissante: le cancer du col de l'utérus avec 19,4%, les cancers ORL (17,6%), les lymphomes malins non hodgkiniens (12,9%) et le cancer du sein (11%). Toutes les tranches d'âges sont touchées mais la fréquence de ces cancers augmente avec l'âge surtout à partir de 50 ans.

En fonction du sexe, on observe que chez la femme, le cancer du col utérin est le plus fréquent avec près de 25% des cas suivis, du cancer du sein (13,4%), des cancers Oto-rhinolaryngologique (9,3%) et des lymphomes malins (7%). Chez l'homme, ce sont les cancers ORL qui sont dominants avec 17 % suivis des cancers de la prostate (16%) et des lymphomes malins(12%), les cancers broncho-pulmonaires(8,5%). les cancers cutanés (7%), le cancer du foie (4%), l'estomac 2,4%, la vessie 1,8% et le cancer du sein de l'homme avec 0,6%.

Enfin, le système de santé Gabonais présente de nombreux dysfonctionnements notamment l'absence d'opérationnalisation des départements sanitaires et la faiblesse de mise en œuvre des soins de santé primaire, les faibles performances du système d'information sanitaire, les fréquentes ruptures de stocks de médicaments dans les formations sanitaires de base et l'inégale répartition des ressources humaines. Le pays s'est doté d'une nouvelle politique de santé et d'un plan national de développement sanitaire (PNDS).

Au niveau de l'éducation, le taux net de scolarisation au primaire se situe à 96% en 2008 et figure parmi les plus élevés du continent. L'indice de parité est proche de 1. Toutefois, cette performance apparente doit être relativisée du fait de la faible efficacité interne du système éducatif gabonais. Les taux de redoublement et de déperdition sont fort considérables ; les redoublements concernent en moyenne plus du tiers des effectifs au primaire. Ce phénomène est le résultat, en partie, des effectifs pléthoriques dans les grands centres urbains tels que Libreville, du manque d'enseignants en milieu rural et dans certains centres urbains, de la qualité des enseignements/curricula et du faible niveau de compétence des enseignants. Aussi, le taux de déperdition scolaire est-il des plus inquiétants : 25% d'une classe d'âge n'achèvent pas le cycle primaire.

L'analyse ci-dessus a un lien étroit avec la faiblesse du système de protection de l'enfant et par ricochet de la femme au Gabon. A ce propos, si le cadre légal de la protection de l'enfant se renforce progressivement avec, en 2010, la ratification d'un certain nombre d'instruments internationaux, notamment le protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants et la promulgation de la loi sur la justice pour mineurs, il n'en demeure pas moins que le rapport de février 2010 sur la violence faite aux enfants révèle l'ampleur de celle-ci dans les foyers, les institutions de prise en charge et la rue. Ainsi, 75% des enfants gabonais sont victimes ou témoins de violences physiques, 8% victime d'abus ou d'exploitation sexuelle et le reste victime de violences psychologiques. Ce dernier type de

violence est très perceptible chez les orphelins et autres enfants vulnérables (OEV) dont la stigmatisation affecte aussi bien le développement psychologique que l'accès aux services sociaux de base, accentuant de la sorte la pauvreté de ces enfants.

Selon l'EGEP 2005, la pauvreté touche sévèrement des groupes socio-économiques dans lesquels les femmes sont fortement représentées, notamment les indépendants agricoles (53%), les chômeurs (44%) et les inactifs (37%). Trente pourcent (30%) des chefs de ménages pauvres sont des femmes. Ces ménages dirigés par les femmes comportent en moyenne moins de personnes (4,6) que les ménages dirigés par les hommes (5,3). L'incidence de la pauvreté est plus forte (37%) pour les premiers que pour les seconds (31%). Dans 80% des cas, le statut de chef de ménage féminin est lié au célibat, au divorce, à la séparation ou au veuvage, la vulnérabilité à la pauvreté étant plus grande pour cette dernière catégorie. Cette précarité prive une frange importante de la population d'accès à l'eau potable, à l'électricité, à un habitat décent, aux soins de santé, à l'éducation, etc. (source Stratégie Nationale sur l'égalité et l'équité Genre). On notera en particulier que les femmes subissent beaucoup plus la pauvreté parce qu'elles ont moins de qualifications alors que le marché du travail exige des compétences qu'elles ne possèdent pas toujours. Elles demeurent donc plus nombreuses que les hommes à souffrir de la précarité liée à la pauvreté.

Dans ce contexte de forte inégalité de répartition de la richesse nationale, la Caisse Nationale de Garantie Sociale (CNGS) a été créée en 1983 pour protéger des catégories plus ou moins larges de personnes contre certains risques. La protection sociale au Gabon se limitait principalement à l'assurance maladie pour une frange bien déterminée de travailleurs, à l'assurance maternité sous forme de layettes et d'un appui financier annuel, aux mères démunies, à l'allocation pour jeune enfant et à l'allocation de rentrée scolaire. Il faut aussi relever l'accès aux antirétroviraux (ARV) qui est gratuit pour les catégories de personnes très vulnérables telles que les femmes enceintes, les enfants de moins de 15 ans, les chômeurs, etc. Pour les catégories ne bénéficiant pas de la gratuité, la tarification des actes proposés est de nature à faciliter l'accès au test de dépistage et aux ARV. En ce qui concerne la prise en charge des enfants vulnérables, le pays dispose de trois centres d'accueil pour enfants abandonnés ou en difficultés sociales, d'une ferme-école pour les enfants déviants.

En 2007, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS) a été mise en place. Elle a pour mandat la prise en charge des Gabonais Economiquement Faibles (GEF) et les réfugiés, conformément à l'article 7 de l'ordonnance N° 0002/2007/PR qui stipule que : « Outre les assujettis visés aux articles 4 et 5 ci-dessus et leurs ayants droit, bénéficient des prestations du régime obligatoire d'assurance maladie et de garantie sociale institué par la présente ordonnance, les Gabonais Economiquement Faibles et les réfugiés ». La CNAMGS a démarré ses activités à la suite d'un recensement opéré sur tout le territoire national. Depuis mars 2011, l'ensemble des agents publics de l'Etat sont pris en charge par la Caisse. On estime à ce jour à près 400 000 le nombre d'affiliés et ayant droit de la CNAMGS. Toutefois, aucun réfugié n'a encore bénéficié de ses services. Il faut noter que la Caisse prend en charge 80% des coûts de consultations, hospitalisations et médicaments. Quelque quatre ans après sa création et deux ans après son démarrage effectif, la CNAMGS n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière. Avec l'arrivée des nouvelles autorités en 2009, de vastes réformes du secteur social ont été entamées. Ces réformes pourraient servir de base à la réflexion sur l'élaboration d'une politique de protection sociale.

Au niveau du suivi-évaluation des projets et programmes de développement, l'examen de l'UNDAF 2007-2011 et l'élaboration du Troisième rapport national de suivi des OMD au

Gabon ont souligné l'absence de statistiques disponibles sur les secteurs sociaux comme l'un des domaines à améliorer. Globalement, le contexte de suivi-évaluation reste faible. La formulation, l'évaluation et le suivi des projets et programmes de développement reposent essentiellement sur des estimations en raison de l'absence de données fiables et actualisées. Les principales collectes statistiques datent de 5 ans (Enquête Gabonaise pour l'Évaluation et le Suivi de la Pauvreté 2005), de 7 ans (Recensement Général de la Population et de l'Habitat), voire de 10 ans (Enquête Démographique et de Santé).

Les principes et les normes de la bonne gouvernance se sont affirmés par touches successives dans la vie courante des institutions et des populations. Sur le plan politique l'opposition est représentée au sein du Parlement. Le pouvoir exécutif est encore fortement dominé par le poids de la Présidence de la République. Le pouvoir législatif organise les débats portant sur les politiques du gouvernement. Au plan judiciaire, les juridictions sont en voie d'être renforcées et leur indépendance s'affirme progressivement. Au niveau de la société civile, les organisations de base qui sont encore relativement faibles tentent de prendre leur place dans les débats nationaux. Leur faible organisation et leur émiettement n'ont pas favorisé leur développement. Le secteur privé est encore dominé par le grand patronat laissant peu d'espaces aux petites entreprises gabonaises. Cette situation n'est pas de nature à favoriser l'émergence des PME ancrées sur des systèmes productifs locaux de valorisation des ressources locales. Le dialogue entre l'État et le secteur privé est parfois difficile. Il en est de même entre l'État et les Organisations de la Société Civile (OSC).

Malgré ces avancées, les pratiques de la bonne gouvernance sont encore insuffisantes. L'enquête de 2003 réalisée au Gabon par la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique a mis en lumière le chemin à parcourir en matière de pratiques de bonne gouvernance. En effet, l'indice général de gouvernance établi par cette enquête attribue une note de 243 sur une échelle de 415, avec des indices plus faibles pour la gouvernance économique et politique.

En somme, la bonne gouvernance économique et démocratique et des actions ciblées en faveur des plus démunis constituent les chaînons manquants pour rendre compatibles le niveau de richesse globale et le niveau de développement humain du Gabon. Les efforts en faveur de l'accélération des OMD devraient aller de pair avec ceux visant la diversification de l'économie. Le pays devrait se doter d'un dispositif institutionnel appuyant plus efficacement le secteur privé et une administration publique outillée de politiques publiques, d'un cadre juridique et des institutions favorables à une telle transformation.

Le Système des Nations Unies (SNU) au Gabon fort de ses avantages comparatifs (plaidoyer, promotion des droits humains, valorisation du capital humain, planification et suivi et évaluation, conscience morale, normes et standards internationaux, etc.) appuiera les politiques, les stratégies et les plans d'action au niveau national et local pour lever les contraintes au développement soulignées dans l'analyse de situation décrite ci-dessus.

Introduction

Le présent Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) du Gabon s'inscrit dans la mise en œuvre du programme de réforme initié par le Secrétaire Général des Nations Unies en 1997.

L'exercice d'élaboration de l'UNDAF s'est trouvé confronté à l'inexistence de cadre stratégique de développement à jour. Le DSCR, cadre de référence ayant servi de base pour le cadre de coopération 2007-2011, couvrait la période 2006-2008. En l'absence d'un tel document d'orientation, l'équipe de pays du Système des Nations Unies s'est inspirée à la fois des stratégies sectorielles de développement et du projet de société « L'avenir en confiance » pour un Gabon émergent défini par les nouvelles autorités. Le plan cadre s'est également inspiré des orientations stratégiques contenues dans la Lettre de Politique Économique et Sociale (LPES) du Gabon, document intérimaire, en l'absence du DSCR II, en cours d'élaboration.

Le projet de société « L'avenir en confiance » se décline selon les neuf (9) grandes orientations ci-après : (i) Consolidation l'État de droit, (ii) Décentralisation pour mieux servir les citoyens, (iii) Moralisation de la vie publique, (iv) Protection de l'intégrité territoriale, (v) Diversification des sources de croissance pour faire du Gabon une économie émergente, (vi) Développement des infrastructures, (vii) Amélioration de la gestion des finances publiques, (viii) Responsabilisation accrue des Gabonais et (ix) Poursuite de la lutte contre les inégalités, l'exclusion et la pauvreté.

Par consolidation de ces neuf grandes orientations politiques, la LPES a identifié les six axes stratégiques suivants :

- i) Impulser une croissance forte, durable et diversifiée ;
- ii) Doter le pays d'infrastructures de qualité ;
- iii) Améliorer la gouvernance économique ;
- iv) Consolider la gouvernance démocratique ;
- v) Promouvoir le Développement Décentralisé ;
- vi) Promouvoir le développement humain et social.

Le processus UNDAF a été officiellement lancé en septembre 2010 lors de l'atelier de formation sur les approches Genre et Droits humains et sur la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) présidé par le Ministère de l'Économie, du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme (MECIT). Au cours de cet atelier, les parties prenantes (Gouvernement, Société civile, Partenaires techniques et financiers et Système des Nations Unies) se sont ainsi familiarisées avec les principes de base, les directives du processus UNDAF, le calendrier indicatif pour l'élaboration du Plan cadre et ont adopté les termes de référence de l'UNDAF.

Conformément au calendrier de mise en œuvre, un atelier de planification stratégique auquel ont pris part les représentants de la partie nationale et les partenaires techniques et financiers, a été organisé en décembre 2010 pour dégager un consensus sur les axes de concentration du Système des Nations Unies pendant la période 2012-2016.

Ces axes de concentration sont tirés de l'analyse de la situation contenue dans les différents documents de stratégie sectorielle, dans la Lettre de Politique Économique et Sociale et dans le rapport de suivi des OMD. Cette analyse fait ressortir des difficultés d'accès des populations aux services sociaux de base (éducation, santé, habitat, assainissement, eau potable), la faiblesse des politiques de prévention, l'inefficacité des stratégies d'implication

des communautés dans la résolution de leurs problèmes, le faible impact des politiques de diversification de l'économie et un programme de bonne gouvernance encore embryonnaire. La conséquence étant un taux de pauvreté encore élevé par rapport au potentiel économique du pays.

Sur la base des mandats respectifs des agences du SNU, et en lien avec les priorités nationales exprimées dans la Lettre de Politique Économique et Sociale du Gouvernement du Gabon, tirée du projet de société du Président de la République « L'avenir en confiance », ainsi que dans les autres plans et documents de programmation sectorielle existants, le SNU s'est engagé à soutenir le développement économique et social du Gabon en prenant en compte l'approche Droits humains, la dimension Genre et l'approche culturellement sensible, à travers des interventions ciblées au tour des six effets suivants :

- i) L'appareil statistique national produit des informations de qualité sur le suivi des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et des secteurs économiques et sociaux ;
- ii) L'administration nationale dispose des outils législatifs et réglementaires ou de documents de politiques conformes aux Déclarations, Conventions et Accords internationaux et régionaux sur les Droits humains et les utilise ;
- iii) Les communautés se sont appropriées des mesures préventives favorables à l'amélioration de leur bien-être ;
- iv) L'entrepreneuriat local contribue à la diversification de l'économie nationale ;
- v) Les populations notamment les plus vulnérables bénéficient des stratégies et politiques sectorielles visant le développement équitable, égalitaire et inclusif du capital humain ;
- vi) Les populations notamment les plus démunies ont accès aux services de qualité en matière d'éducation et de Santé y compris le VIH/sida.

Le contenu du présent document constitue le cadre de programmation de la coopération du Système des Nations Unies avec le Gouvernement du Gabon pour la période 2012-2016. Le Plan cadre comporte les résultats attendus et les stratégies préconisées par Gouvernement et le Système des Nations Unies dans les domaines de coopération retenus : le cadre indicatif des ressources à programmer, le cadre institutionnel et le cadre de suivi-évaluation de l'UNDAF.

1. Les résultats de l'UNDAF

Afin de contribuer aux efforts du gouvernement visant à réduire l'incidence de la pauvreté au Gabon, se basant sur la Déclaration du Millénaire, les OMD et les priorités du Gouvernement contenues dans le projet de société du Chef de l'État « L'avenir en confiance » et réaffirmées dans la Lettre de Politique Économique et Sociale, et prenant en compte les avantages comparatifs des agences résidentes et non résidentes au Gabon, le Système des Nations Unies a retenu, au cours d'un processus participatif impliquant le gouvernement, la société civile et les autres partenaires au développement, les six domaines de coopération que sont: i) Le renforcement du système statistique national, ii) l'appui à la vulgarisation des droits humains, iii) l'appropriation par les communautés des mesures préventives favorables à l'amélioration de leur bien-être, iv) Le développement de l'entrepreneuriat local pour contribuer à la diversification de l'économie nationale, v) L'élaboration des stratégies et politiques sectorielles visant le développement équitable, égalitaire et inclusif du capital humain et

vi) l'accès des populations notamment les plus démunies, aux services de qualité en matière d'éducation et de Santé y compris le VIH/sida.

Le SNU s'engage, à travers l'UNDAF, à accompagner le pays à réaliser ses priorités majeures de développement dans chacun des domaines de coopération retenus.

1.1 Effet 1 : L'appareil statistique national produit des informations de qualité sur le suivi des OMD et des secteurs économiques et sociaux

Le système statistique gabonais se caractérise par une carence en données de base fiables et à jour. Cette situation peut essentiellement s'expliquer par une insuffisance de capacités financières, techniques et humaines à produire des statistiques de bonne qualité pour formuler des politiques et suivre la mise en œuvre des projets et programmes de développement socio-économiques et culturels.

En effet, la démarche planificatrice amorcée avec l'étude prospective Gabon 2025 réalisée en 1996 et qui s'est poursuivie avec la Loi portant Orientation de la Stratégie de Développement Économique et Social (LOSDES) et le Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR) adoptés respectivement en 2005 et en 2006, s'est trouvée confrontée à l'insuffisance de données statistiques fiables et à jour. Ainsi, les différents plans et stratégies ont pêché en grande partie par la défaillance de leur système de suivi et évaluation, lui-même dépendant largement de la capacité du système statistique national à fournir les données à jour et de qualité. De même, le suivi des engagements du pays à promouvoir le développement humain par la réalisation des OMD s'est aussi trouvé confronté à l'indisponibilité de statistiques sociales pour mesurer les efforts consentis en faveur du bien-être des Gabonais, et éclairer les décideurs sur leur impact.

Pour faire face à ce défi, les autorités nationales ont élaboré et adopté la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) dont l'objectif essentiel est de satisfaire, d'ici 2015, les besoins en données statistiques nécessaires à la formulation des stratégies, plans, programmes et projets de développement du Gabon. La SNDS est centrée sur les cinq axes stratégiques suivants : i) réformes institutionnelles et organiques, ii) renforcement des ressources humaines et matérielles, iii) mobilisation des ressources financières, iv) collecte et production concertée de l'information statistique et v) publication, diffusion et appropriation de l'information statistique.

En vue de contribuer à la réalisation de l'objectif poursuivi par les autorités nationales, le SNU cible le résultat suivant par son action collective: ***L'appareil statistique national produit des informations de qualité sur le suivi des OMD et des secteurs économiques et sociaux.*** Cette réponse collective du SNU résultera de l'obtention des trois extrants majeurs suivants: (i) L'administration gabonaise dispose des outils et instruments modernes de production des données statistiques, ii) Les administrations en charge de l'appareil statistique national sont capables de collecter, de traiter, d'analyser et de diffuser les données statistiques sensibles au genre et iii) L'administration gabonaise dispose d'un mécanisme de coordination de suivi-évaluation délivrant régulièrement des rapports sur la situation économique et sociale.

1.2 Effet 2 : L'administration nationale dispose des outils législatifs et réglementaires ou de documents de politiques conformes aux Déclarations, conventions et accords internationaux et régionaux sur les Droits Humains et les utilise

Aux termes de l'article premier de la Constitution, «La République Gabonaise reconnaît et garantit les droits inviolables et imprescriptibles de l'Homme, qui lient obligatoirement le pouvoir public ». Cet article proclame en 23 points ces droits fondamentaux. En plus des dispositions constitutionnelles, la République gabonaise se réfère aux Déclarations française (1789) et universelle (1948), à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (1981) et à la Charte Nationale des Libertés (1990). Par ailleurs, le Gabon a signé et ratifié plusieurs instruments internationaux relatifs aux droits humains.

Néanmoins, la ratification, la domestication et l'application effectives d'une série d'instruments pendant aux plans international et régional mettent en évidence les obligations et les responsabilités du gouvernement et des autres acteurs en faveur d'un développement plus inclusif et participatif. On peut citer des instruments tels que la Convention de Kampala de 2009 relative à la protection des personnes déplacées, les deux Conventions sur l'Apatridie du 28 septembre 1954, la Convention sur la réduction de l'Apatridie du 30 août 1961, la Charte Africaine de la Démocratie, des Élections et de la Gouvernance de janvier 2006, la Convention relative aux droits de l'Enfant de 1989, la Convention pour l'Élimination de toutes les Formes de Discriminations faites aux Femmes (CEDEF) et la Plateforme d'Action de Beijing.

Conformément à l'ambition du projet de société « L'Avenir en confiance » au cours des cinq prochaines années, au titre de la promotion d'un État de droit fort et respecté, l'accent sera mis sur la consolidation des pratiques de bonne gouvernance fondée sur une approche basée sur les droits humains.

En vue de contribuer à la réalisation de l'objectif visé par les autorités nationales, le SNU cible le résultat suivant par son action collective: *L'administration nationale dispose des outils législatifs et réglementaires ou de documents de politiques conformes aux Déclarations, Conventions et Accords internationaux et régionaux sur les Droits Humains.* Cette réponse collective du SNU résultera de l'obtention des cinq extrants majeurs suivants: (i) Les Administrations en charge de l'éducation et de l'alphabétisation introduisent dans le système éducatif des curricula sur les Droits à la citoyenneté, ii) Les acteurs de la société civile sont mieux à même d'accompagner la mise en œuvre des engagements pris par le Gouvernement en matière de droits humains, iii) L'administration et le parlement effectuent une révision de l'arsenal législatif en rapport avec les droits humains et le VIH/sida, iv) Les administrations en charge de la santé, de l'agriculture et de l'habitat, mettent en œuvre les Déclarations et résolutions régionales et internationales signées par le Gouvernement et v) l'administration et le parlement effectuent une révision des textes relatifs à la régulation des médias pour mieux favoriser la liberté d'expression, le pluralisme et la diversité des médias.

1.3 Effet 3 : Les communautés se sont approprié des mesures préventives favorables à l'amélioration de leur bien-être

Le programme de société défini par le Président de la République est fixé pour objectif d'opérer des transformations sociales qui mettront « l'Homme au cœur de l'action de

développement, à la fois en tant qu'acteur du développement et bénéficiaire de ce développement (...) afin de faire ressentir au quotidien à tous les Gabonais les fruits du développement économique du Gabon ».

Pour ce faire, la mise en place d'infrastructures sociales de qualité et mieux réparties géographiquement ainsi que la mise à la disposition des populations de services sociaux indispensables constituent des pré-requis pour renforcer le capital humain et apporter des solutions viables à la demande sociale. Cela passera par des investissements conséquents dans les services sociaux prioritaires et accessibles aux hommes et aux femmes que sont : l'éducation, la santé, la protection sociale, le logement et l'assainissement.

Cela nécessite à la fois de favoriser l'accès et de faciliter la connaissance des mesures préventives favorables au changement transformationnel du Gabonais et de la Gabonaise qui devront adopter des comportements nouveaux en faveur de leur bien être.

En vue de contribuer à la réalisation de l'objectif visé par les autorités nationales, le SNU cible le résultat suivant par son action collective : ***Les communautés se sont approprié des mesures préventives favorables à l'amélioration de leur bien-être.*** Cette réponse collective du SNU résultera de l'obtention des sept extraits majeurs suivants: i) Les communautés et la société civile améliorent leurs connaissances sur les pratiques essentielles dans le cadre de la prévention des maladies, y compris le VIH/sida et développent des capacités d'autonomisation leur permettant de réclamer l'accès aux services de bases, ii) Les individus et les familles adoptent des pratiques essentielles pour améliorer la santé de la mère et de l'enfant, y compris pour le VIH/sida et développent des capacités d'autonomisation leur permettant de réclamer l'accès aux services de bases, iii) Les groupes vulnérables en particulier les femmes, les enfants, les autochtones et les réfugiés, bénéficient d'un système national de protection et de prise en charge contre les violences et les abus (police, santé, assistance sociale, assistance psychologique, justice, etc.), iv) Les groupements communautaires en particulier les femmes et les jeunes filles mères disposent d'outils pour renforcer leur leadership et leur autonomisation, v) Les Communautés et les autorités locales disposent des outils et mécanismes pour la préservation, la valorisation du patrimoine naturel et culturel, vi) Les populations des quartiers sous intégrés des chefs-lieux de province bénéficient d'un système de gestion participative de leur cadre de vie et d'habitatet vii) Le pays dispose d'un plan national opérationnel de contingence sur les catastrophes et les urgences humanitaires intégrant notamment la santé sexuelle et de la reproduction.

1.4 Effet 4 : L'entrepreneuriat local contribue à la diversification de l'économie nationale

La recherche d'une croissance diversifiée, soutenue et génératrice d'emplois demeure le point d'ancrage des réformes pour faire du Gabon un pays émergent, à partir d'une économie dominée par l'extraction pétrolière et minière qui représente plus de 50% du PIB, 60% des recettes budgétaires et 80% des recettes d'exportation. De plus, c'est une économie fortement extravertie, peu diversifiée et faiblement créatrice d'emplois. Le potentiel agricole et forestier contribue peu à la création de la richesse nationale.

L'objectif est la transformation en profondeur du tissu productif pour permettre la génération d'une croissance soutenue, alimentée par une base productive diversifiée autour de trois piliers sectoriels que sont le Gabon industriel, le Gabon vert et le Gabon des services à valeur ajoutée. Pour être durable et mieux contribuer aux objectifs d'un Gabon émergent, cette croissance devrait être générée par des activités à fort potentiel d'emplois. Les axes moteurs de cette croissance sont (i) la transformation locale des matières premières forestières,

minières et pétrolières, (ii) le développement d'une économie verte encadrée par un plan d'affectation des terres (valorisation des terres agricoles, de la forêt et du littoral maritime) et (iii) la mise en place d'un pôle de référence régionale dans les services à forte valeur ajoutée.

En vue de contribuer à la réalisation de l'objectif visé par les autorités nationales, le SNU cible le résultat suivant par son action collective: ***L'entrepreneuriat local contribue à la diversification de l'économie nationale.*** Cette réponse collective du SNU résultera de l'obtention des trois extrants majeurs suivants: i) Les groupements de producteurs agricoles (agriculture, élevage, pêche et ressources halieutiques) sont organisés, utilisent les meilleures techniques et intrants pour un rendement élevé, ii) L'administration gabonaise dispose d'une stratégie cohérente de développement agricole, de conservation des ressources naturelles et de protection de l'environnement, et iii) L'administration Gabonaise dispose d'une politique qui met l'accent sur les structures d'encadrement des PME/PMI et la met en œuvre.

1.5 Effet 5 : Les populations notamment les plus vulnérables bénéficient des stratégies et politiques sectorielles visant le développement équitable, égalitaire et inclusif du capital humain

Les autorités Gabonaises, à travers la Lettre de Politique Économique et Sociale (LPES) réaffirment que le principal défi de développement du Gabon réside bien dans la définition et la mise en œuvre des stratégies de développement. Relever ce défi nécessite de rendre plus cohérent le dispositif de pilotage stratégique, d'organiser, d'articuler et de coordonner les fonctions qui le constituent, à savoir la fonction prospective et la vision (enjeux, évolutions et ruptures, objectifs de gouvernance), la mise en œuvre des stratégies opérationnelles (acteurs à mobiliser, changements concrets, synergies à développer), les grandes évolutions organisationnelles nécessaires, les obstacles à lever, les formes d'incitation et de partenariat adaptées aux différents acteurs (contractualisation, programmes mobilisateurs, etc.), le suivi et l'évaluation à posteriori des évolutions et du degré de réalisation des objectifs.

Dans la perspective de la bonne gouvernance économique et démocratique, des politiques sectorielles bien élaborées, traduites en programmes équitablement ciblés et bénéficiant d'allocations budgétaires conséquentes pourraient significativement contribuer à accélérer l'accès aux services sociaux de base et donc, à réaliser les Objectifs du millénaire pour le développement.

Compte tenu de ses avantages comparatifs, en vue de contribuer à la réalisation de l'objectif visé par les autorités nationales, le SNU cible le résultat suivant par son action collective: ***Les populations notamment les plus vulnérables bénéficient des stratégies et politiques sectorielles visant le développement équitable, égalitaire et inclusif du capital humain.*** Cette réponse collective du SNU résultera de la réalisation des sept extrants majeurs suivants: i) Les politiques et les cadres nationaux de développement prennent en compte l'égalité des sexes et des droits fondamentaux dans le domaine de l'éducation et de la santé, notamment le VIH/sida, la santé sexuelle et de la reproduction, ii) Les besoins des enfants notamment les plus défavorisés sont reflétés dans les politiques et programmes sociaux, iii) Les autorités publiques disposent des évidences et des outils opératoires pour augmenter les ressources budgétaires en faveur des secteurs sociaux les plus défavorisés, iv) Le Gouvernement gabonais dispose d'outils de gestion prenant en compte les recommandations du MAEP, des cadres stratégiques de planification du développement et d'amélioration de la gouvernance, v) Les autorités nationales disposent d'outils pour mettre en œuvre les soins de santé primaire, vi) Le gouvernement dispose d'un document de stratégie nationale de

développement de l'emploi en faveur des femmes et des jeunes et vii) Une stratégie intégrée de protection sociale est élaborée et mise en œuvre pour favoriser l'accès des plus vulnérables, y compris les femmes victimes de violence, aux composantes du Socle de Protection Sociale.

1.6 Effet 6 : Les populations notamment les plus démunies ont accès aux services de qualité en matière d'éducation et de Santé y compris le VIH/sida

Depuis plus d'une décennie, le Gabon a réalisé des progrès non négligeables pour élargir l'accès des populations à l'éducation, à la santé, à la protection sociale et à l'eau potable et a initié des politiques en faveur de l'équité de genre. Malgré ces avancées en termes d'accessibilité aux services sociaux de base, la faible qualité des prestations offertes constitue un goulot d'étranglement majeur et réduit l'impact de ces interventions dans l'amélioration du bien-être des populations.

Pour répondre à ce défi, les autorités entendent poursuivre et intensifier les politiques et programmes de lutte contre les inégalités, l'exclusion et la pauvreté en facilitant l'accès des plus démunies aux infrastructures sociales. Il s'agit, dans le domaine de la santé, de promouvoir les soins de santé primaire et de renforcer le système de santé en vue d'améliorer l'offre et la qualité des soins. Dans ce cadre, le pays a adopté une nouvelle politique nationale de santé et un Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) dont l'objectif général est d'améliorer l'état de santé et le bien-être des populations notamment des plus démunies. Le PNDS s'est fixé huit objectifs spécifiques dont :

- i. Réduire la mortalité maternelle de 519 décès pour 100 000 NV à 129 décès pour 100 000NV, d'ici 2015;
- ii. Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans de 92 pour 1000 NV à 30 pour 1000 NV, d'ici 2015;
- iii. Réduire de 5,2% à 3% la séroprévalence du VIH, d'ici 2015. Réduire de 96 pour 100 000 habitants à 50 pour 100 000 habitants la mortalité liée au paludisme d'ici 2015;
- iv. Réduire de 410 pour 100 000 habitants à 200 pour 100 000 habitants la prévalence de la tuberculose d'ici 2015;
- v. Éliminer la trypanosomiase humaine africaine en tant que problème de santé publique et prendre en charge les autres pathologies tropicales négligées;
- vi. Réduire d'au moins 30% la mortalité intra-hospitalière d'ici 2015.

Le SNU contribuera à la réalisation de l'objectif visé par les autorités nationales en ciblant le résultat suivant: ***Les populations notamment les plus démunies ont accès aux services de qualité en matière d'éducation, de Santé y compris le VIH/sida.*** Cette réponse collective du SNU résultera de l'obtention des sept extrants majeurs suivants: i) Les populations les plus vulnérables notamment les femmes, les enfants, et les adolescents y compris parmi les réfugiés bénéficient équitablement d'interventions essentielles en matière de lutte contre les maladies, y compris le VIH/sida et la santé de la reproduction dans au moins trois régions sanitaires, ii) Les personnels de santé et les relais communautaires disposent d'outils et de connaissances sur les pratiques de diagnostic et de prise en charge du VIH/sida, du Paludisme, de la Tuberculose et des maladies tropicales négligées, iii) Les structures de santé offrent des services de qualité en faveur des femmes, des enfants, des adolescents et des personnes âgées, iv) Les associations féminines de Port Gentil bénéficient d'un programme d'alphabétisation des adultes, v) Les groupes à haut risque ont un accès accru aux services de prévention du

VIH/sida et des IST, vi) Les personnes handicapées ont accès aux services sociaux et aux opportunités économiques prenant en compte leur handicap et vii) Les populations y compris les plus démunies ont accès aux services de diagnostic et traitement des maladies chroniques notamment le cancer.

2. Estimation des ressources nécessaires

Les effets escomptés par les agences du SNU à titre d'aide à la réalisation de l'UNDAF et à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement au Gabon exigeront des ressources financières de l'ordre de 31,5 millions de dollars des États-Unis. Sur ce montant, environ 10,5 millions de dollars proviendront des fonds propres des agences et 21 millions devront être mobilisés.

Les agences du SNU disposent d'expériences réussies en matière de mobilisation de ressources auprès des sources gouvernementales ainsi que privées, qui pourront être capitalisées pour combler les financements à rechercher.

Un partenariat fructueux existe entre les agences du SNU et les partenaires au développement bilatéraux (Coopération française y compris l'Agence française de développement, États-Unis, Japon) et multilatéraux (Banque Africaine de Développement et Union Européenne) traditionnels dont plusieurs apportent déjà leur contribution financière aux interventions du SNU au Gabon. Ce partenariat sera d'avantage consolidé et élargi à d'autres partenaires bilatéraux tels que l'Afrique du Sud, la Chine, le Brésil, la Russie, etc., et multilatéraux tels que l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie, ainsi qu'aux opérateurs du secteur privé, notamment ceux qui interviennent dans les secteurs des mines, du pétrole et des télécommunications.

Les efforts de mobilisation de fonds du SNU seront encadrés par une stratégie ciblée de mobilisation des ressources visant à la fois les partenaires techniques et financiers et le secteur privé du Gabon. Cette stratégie, dont la mise en œuvre impliquera en outre les institutions gouvernementales (Ministères, Gouvernorats de Provinces et Mairies) ainsi que la société civile (Chambres de commerce, Confédérations patronales, Associations, etc.) s'articulera autour de la tenue de réunions de concertation et de tables rondes sectorielles ou thématiques.

3. Mise en œuvre

A l'examen de la matrice des résultats, il apparaît que certains effets et extrants présentent une forte concentration d'agences et méritent de faire l'objet de programmes conjoints. C'est le cas du renforcement du système statistique national et du système de suivi et évaluation des documents de stratégie de développement, l'amélioration des connaissances sur les pratiques essentielles dans le cadre de la prévention des maladies, y compris le VIH/sida, l'élaboration d'un plan national opérationnel de contingence sur les catastrophes et les urgences humanitaires, outils opératoires pour augmenter les ressources budgétaires en faveur des secteurs sociaux les plus défavorisés pour l'atteinte des OMD

Cependant, avant de mettre en place de nouveaux programmes conjoints, les agences du SNU ont convenu de procéder, avant le démarrage de la mise en œuvre de l'UNDAF 2012-2016, à l'évaluation des deux programmes conjoints en cours, à savoir « L'appui à la réponse nationale au VIH/sida » et « L'appui au développement communautaire du Gabon ».

4. Suivi et évaluation

- **Gestion axée sur les résultats**

La Gestion des programmes issus de l'UNDAF sera axée sur les résultats. Cette approche s'inscrit dans la logique de programmation ciblée et de gestion recentrée autour des effets UNDAF. Toute programmation des ressources disponibles se fera autour de la matrice des effets des programmes de pays pour assurer que les membres de l'équipe du système des Nations Unies travaillent ensemble de manière plus coordonnée. L'introduction de cette approche devra permettre de choisir un paquet stratégique d'interventions susceptibles d'entraîner des changements rapides et visibles dans la vie des populations gabonaises.

- **Mécanismes de Suivi et Évaluation**

Les mécanismes de suivi et évaluation ont pour but d'aider le SNU et ses partenaires dans le suivi continu des progrès et performances découlant de la mise en œuvre des programmes de pays. Ils comportent un ensemble d'outils et des dispositifs organisationnels qui faciliteront la collecte permanente des informations pour la préparation des revues annuelles de l'UNDAF. Ils définissent une liste des indicateurs pertinents qui permettront de disposer de façon continue des informations nécessaires à la mise à jour de l'analyse de la situation socio-économique du Gabon. L'utilisation effective de ces mécanismes comme outils de gestion des programmes de pays permettra d'identifier les axes de coopération qui méritent d'être renforcés et les stratégies qui doivent être réajustées pour atteindre un impact plus visible de la réponse du SNU aux priorités nationales. La revue des performances de l'UNDAF servira de référence au Gouvernement et à l'équipe du SNU dans la préparation de nouvelles phases de programmation annuelle.

L'UNDAF est considéré comme un document dynamique. Le développement est un processus et l'UNDAF doit être sensible à l'évolution de la situation économique, politique et sociale du Gabon. Le suivi et l'évaluation de l'UNDAF Gabon tiendront compte de cette évolution. Les résultats de l'UNDAF - à tous les niveaux - seront suivis au moyen d'un ensemble d'indicateurs de rendement objectivement vérifiables et reproductibles, essentiels pour le suivi, l'évaluation et le reporting des résultats de l'UNDAF. Des indicateurs clés de performance ont été formulés pour les résultats de chacun des domaines thématiques de la coopération. Les indicateurs sont accompagnés de lignes de base, d'objectifs et de moyens de vérification. De plus, les hypothèses et les facteurs de risque possibles ont été formulés pour chaque résultat de l'UNDAF. Tous ces éléments sont inclus dans la matrice des résultats de l'UNDAF.

L'examen de l'UNDAF 2007-2011 a montré l'absence de statistiques disponibles concernant le secteur social comme l'un des domaines à améliorer. Cela se reflète dans l'effet 1. Le rôle de l'Équipe de pays des Nations Unies (UNCT) sera d'appuyer la mise en œuvre d'importantes enquêtes à grande échelle et d'assurer la diffusion et l'utilisation des résultats. Ces enquêtes comprennent l'EDS, l'EGEP ainsi que le rapport UNGASS et d'autres rapports.

Un des principes du cadre de S&E de l'UNDAF est que sa mise en œuvre devrait fournir en temps opportun, des informations pertinentes et actualisées sur les progrès et l'impact, sans imposer une charge excessive sur les ressources de l'UNCT, du gouvernement du Gabon ou des partenaires de mise en œuvre. Les rapports annuels, les sessions de revue des programmes

des différents organismes, les projets et programmes conjoints, ainsi que les informations générés par les mécanismes et systèmes nationaux de collecte de données seront utilisés pour mettre à jour régulièrement les indicateurs de l'UNDAF.

Sous la direction du Coordonnateur Résident, l'UNCT fonctionnera comme le principal mécanisme de surveillance du suivi et de l'évaluation de l'UNDAF. L'UNCT évaluera de façon continue l'environnement de développement du Gabon, en coordination avec le Gouvernement, en identifiant et en introduisant les adaptations nécessaires dans le cadre de l'UNDAF, y compris les indicateurs, ou les stratégies de mise en œuvre, basés sur les recommandations des revues annuelles de l'UNDAF. L'UNCT examinera régulièrement les progrès liés à la mise en œuvre de l'UNDAF et de ses résultats en utilisant les indicateurs présentés dans la matrice des résultats et tenant compte de l'évolution du contexte dans lequel l'UNDAF est mis en œuvre.

L'UNCT sera globalement responsable de l'examen de la coopération entre les partenaires au développement dans les six domaines thématiques convenus et veillera à ce que les documents de programme pays des différentes agences reflètent de façon appropriée les résultats de l'UNDAF. Les réunions régulières de l'UNCT constituent une plateforme d'échanges continus d'informations, pour un partenariat renforcé afin d'améliorer la coordination et la collaboration du Système des Nations Unies dans son ensemble.

De ce qui précède, la gestion de l'UNDAF sera articulée autour des quatre mécanismes ci-après :

Le Bureau du Coordinateur Résident : Ce bureau sera chargé de mettre en place les stratégies de coordination de l'équipe du SNU en termes d'harmonisation de cycle des programmes. Il devra s'assurer que le document de programme de pays de chaque agence du SNU s'inscrive dans le cadre de l'UNDAF, en réponse aux priorités nationales.

L'Équipe de pays (ou UNCT): Le rôle de l'Équipe de pays est d'examiner les opportunités et les modalités pratiques de programmation conjointe en vue d'assurer une utilisation rationnelle des ressources disponibles pour le pays (meilleure coordination de l'aide au développement).

Le comité de pilotage UNDAF : Ce comité est composé de tous les Chefs d'agences, des Chargés des programmes du SNU et de représentants du Gouvernement notamment du Ministère de l'Économie, du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme. Il est responsable de la conception et de la gestion des programmes de pays ainsi que de la revue annuelle et de l'évaluation finale de l'UNDAF. Ce comité examinera non seulement le contenu de chaque programme de pays, mais aussi les modalités de mobilisation et de gestion des ressources allouées aux différents programmes.

Les Groupes thématiques UNDAF : Ils seront responsables de la mise en œuvre de l'UNDAF. Chaque groupe sera dirigé par une agence du SNU ayant un avantage comparatif en la matière. Les membres des groupes thématiques seront mis en réseau sous la coordination du comité de pilotage, et devront se réunir régulièrement (au moins une fois par trimestre) pour apprécier les progrès accomplis dans la mise en œuvre de leurs programmes respectifs.

L'annexe2présentelecalendrier de suivi et évaluation de l'UNDAF déclinant les grandsévénementsprévuspourse dérouler surla durée de viede l'UNDAF 2012-2016. Les activités comprennent desenquêtes, des évaluations et des revues, ainsi que le développementdu système de suivi.

ANNEXE 1

MATRICE DES RESULTATS DU PLAN CADRE DES NATIONS UNIES POUR L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU GABON 2012-2016

Priorités ou objectifs de développement national : La Gouvernance économique, démocratique et locale est rendue plus efficace : Axes stratégiques 1,3 et 4 de la LPES					
Effets	Indicateurs, Lignes de base, Cibles	Moyens de vérification	Risques et Hypothèses	Rôle des Partenaires	Ressources indicatives en US\$
Effet 1 L'appareil statistique national produit des informations de qualité sur le suivi des OMD et des secteurs économiques et sociaux	<i>Indicateur 1 :</i> Proportion des indicateurs OMD renseignée par les données représentatives et récentes (2 ans) de l'appareil statistique national. <i>Base : Voir Rapport OMD 2010</i> <i>Cible : 100%</i> <i>Indicateur 2 :</i> Nombre d'annuaires statistiques de l'éducation et de la santé disponibles <i>Base : 0 Cible : 2 par secteur</i>	Rapport d'activité de la DGS Rapport de suivi de la mise en œuvre de la SNDS Rapports d'enquêtes nationales Évaluation du système statistique national	Hypothèses : Les moyens budgétaires et humains de collecte régulière, de traitement et de publication de données sont disponibles	<i>Mobilisation des expertises techniques et des ressources financières pour la mise en œuvre de la SNDS et appuis spécifiques dans les domaines prioritaires ciblés</i>	BIT 35000 + 4250000 (à mobiliser) CEA 76350 OMS 20000 ONUSIDA 100000 PNUD 450000 UNESCO 100000 UNFPA 350000 UNICEF 180000 ONUDI 282000 (200000 € - à mobiliser)

Priorités ou objectifs de développement national : La Gouvernance économique, démocratique et locale est rendue plus efficace : Axes stratégiques 1,3 et 4 de la LPES

Effets	Indicateurs, Lignes de base, Cibles	Moyens de vérification	Risques et Hypothèses	Rôle des Partenaires	Ressources indicatives en US\$
<p>Extrant 1.1</p> <p>L'administration gabonaise dispose des outils et instruments modernes de production des données statistiques</p>	<p><i>Indicateur 1 :</i> Nombre de bases de données fiables et disponibles dans les sous-secteurs de l'Éducation : Pré-primaire, Primaire, Secondaire, Enseignement Technique et Professionnel, Enseignement supérieur, Alphabétisation et Éducation non formelle <i>Base : 1 Cible : 6</i></p> <p><i>Indicateur 2 :</i> Disponibilité d'une base de données multisectorielle intégrée opérationnelle <i>Base : 0 Cible : 1</i></p> <p><i>Indicateur 3 :</i> Tableau de bord semestriel de la situation de l'emploi (système d'information sur le marché du travail) Utilisation des indicateurs clés de marché de travail. <i>Base : 0 Cible : 8</i></p>	<p>IMIS, Direction Générale de la Statistique</p> <p>Publications (annuaires, bulletins et dépliants)</p> <p>Données IMIS consultables en ligne par secteur intégré</p> <p>Rapports de l'Office National de l'Emploi (ONE), du MTEPS, et de la DGS</p> <p>Enquête</p>	<p>Taux de couverture des établissements dans chaque sous-secteur supérieur à 90%</p> <p>Organisation/Opérationnalisation de l'ONE</p>	<p>Mise en œuvre Direction Générale de la Planification du Ministère de l'Éducation et contribution des deux autres Ministères (Enseignement technique et professionnel et Culture) Renforcement des capacités (formation, équipement, expertise technique)</p> <p>Mobilisation des experts statisticiens nationaux et des ressources financières.</p>	<p>BIT 15000 + 2000000 (à mobiliser) ONUSIDA 20000 PNUD 50000 UNESCO 55000 UNFPA 100000 UNICEF 100000 OMS</p>

Priorités ou objectifs de développement national : La Gouvernance économique, démocratique et locale est rendue plus efficace : Axes stratégiques 1,3 et 4 de la LPES

Effets	Indicateurs, Lignes de base, Cibles	Moyens de vérification	Risques et Hypothèses	Rôle des Partenaires	Ressources indicatives en US\$
<p>Extrant 1.2</p> <p>Les administrations en charge de l'appareil statistique national sont capables de collecter, de traiter, d'analyser et de diffuser les données statistiques sensibles au genre</p>	<p><i>Indicateur 1 :</i> Nombre d'équipes provinciales de carte scolaire formées et opérationnelles <i>Base : 0 Cible : 9</i></p> <p><i>Indicateur 2 :</i> Nombre d'équipes de direction régionale de santé formées à la collecte, au traitement, à l'analyse et à la diffusion des données <i>Base : 0 Cible : 20</i></p> <p><i>Indicateur 3 :</i> Proportion d'hôpitaux nationaux et régionaux réalisant des audits de décès maternels et néonataux <i>Base : 0% Cible : 70%</i></p> <p><i>Indicateur 4 :</i> Proportion des cadres compétents pour la collecte des données relatives au marché du travail, au traitement, à l'analyse et à la diffusion des données <i>Base : 0 Cible : 75</i></p>	<p>Rapport Ministère de l'Éducation Rapport de formation</p> <p>Rapport statistiques de la Santé, de l'Éducation et des autres Ministères sectoriels</p> <p>Audit de décès maternels et néonataux</p> <p>Rapport du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Prévoyance Sociale Rapport ONE Rapport DGS</p>	<p>Hypothèse : Stabilité des équipes provinciales pour au moins trois années consécutives</p> <p>Hypothèse : Engagement des fonctionnaires à appliquer les connaissances</p> <p>Documents du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Prévoyance Sociale.</p>	<p>Contribution des Directions provinciales de l'Éducation</p> <p>Encadrement de la Direction Générale de la Statistique</p> <p>Renforcement des capacités techniques et opérationnelles</p> <p>Encadrement de la Direction Générale de la statistique</p> <p>Appui technique</p>	<p>BIT 5000 + 250000 (à mobiliser) OMS 20000 ONUSIDA 30000 PNUD 200000 UNESCO 45 000 UNFPA 200000 UNICEF 50000 ONUDI 282000 (200000 € - à mobiliser)</p>

Priorités ou objectifs de développement national : La Gouvernance économique, démocratique et locale est rendue plus efficace : Axes stratégiques 1,3 et 4 de la LPES

Effets	Indicateurs, Lignes de base, Cibles	Moyens de vérification	Risques et Hypothèses	Rôle des Partenaires	Ressources indicatives en US\$
	<p><i>Indicateur 5 :</i> Nombre de personnels de statistiques industrielles capables de traiter, analyser et diffuser les données avec plus d'efficacité <i>Base : 0 Cible : 20</i></p>	<p>Rapports de la Direction Générale de la statistique</p> <p>Rapports Ministère de l'Industrie</p>		Encadrement de la Direction Générale de la Statistique	
<p>Extrant 1.3</p> <p>L'Administration gabonaise dispose d'un mécanisme de coordination de suivi/Évaluation délivrant régulièrement des rapports sur la situation économique et sociale</p>	<p><i>Indicateur 1 :</i> Mécanisme de coordination du système statistique nationale mis en place et opérationnel</p> <p><i>Indicateur 2 :</i> Nombre de rapports de suivi-évaluation macroéconomique, sociale et sectoriels disponibles <i>Base : 1 Cible : 8</i></p>	<p>Existence de la loi statistique et du décret de création de l'organe de régulation du système statistique national</p> <p>Rapports annuels sur l'évolution de la situation macroéconomique et sociale du pays et de la sous-région publiés</p>	<p>Hypothèse :</p> <p>Mise en œuvre de la stratégie nationale du développement de la statistique (SNDS)</p> <p>Importance de tenir compte des programmes sous régionaux dans les politiques nationales</p>		<p>BIT 15000 + 200000 (à mobiliser) CEA 76350 ONUSIDA 50000 PNUD 200000 UNFPA 50000 UNICEF 30000 OMS</p>

Priorités ou objectifs de développement national : La Gouvernance économique, démocratique et locale est rendue plus efficace : Axes stratégiques 1,3 et 4 de la LPES

Effets	Indicateurs, Lignes de base, Cibles	Moyens de vérification	Risques et Hypothèses	Rôle des Partenaires	Ressources indicatives en US\$
	<p><i>Indicateur 3 :</i> Nombre de cadre de Développement ayant fait l'objet d'une évaluation ex-ante et ex-post <i>Base : 0 Cible : 2</i></p> <p><i>Indicateur 4 :</i> Proportion de plans stratégiques disposant d'un plan de suivi-évaluation <i>Base : n.d Cible : 100%</i></p>	<p>Rapport de suivi des OMD, RNDH, Document de stratégie globale, Feuille de route (mortalité maternel), SNDS, PNDS</p> <p>Rapport annuel de la Direction Générale de la Statistique</p> <p>Rapport de suivi-évaluation du PNDS</p> <p>Rapport national sur le suivi de la réponse au VIH/sida</p> <p>RNDH</p> <p>Études de faisabilité,</p> <p>Rapports de suivi et évaluation, des projets disponibles</p>	<p>Projets sélectionnés sur la base des résultats des évaluations</p>		

Priorités ou objectifs de développement national : La Gouvernance économique, démocratique et locale est rendue plus efficace : Axes stratégiques 1,3 et 4 de la LPES					
Effet	Indicateurs, lignes de base, Cible	Moyens de vérification	Risques et Hypothèses	Rôle des Partenaires	Ressources indicatives US \$
Effet 2 L'administration nationale dispose des outils législatifs et réglementaires ou de documents de politiques conformes aux Déclarations, Conventions et Accords internationaux et régionaux sur les Droits Humains et les utilise	<p><i>Indicateur 1 :</i> Nombre de conventions relatives aux droits humains signées, ratifiées, et disposant d'outils législatifs de mise en œuvre</p> <p><i>Cibles :</i> -la Convention de Kampala de 2009 relative à la protection des personnes déplacées ; -les 2 Conventions sur l'Apatridie du 28/09/1954 ; -la Convention sur la réduction de l'Apatridie du 30 Août 1961 -la Charte Africaine de la Démocratie, des Elections et de la Gouvernance de janvier 2006 -la Convention pour l'Élimination de toutes les Formes de Discriminations faites aux Femmes (CEDEF) -la Plateforme d'Action de Beijing</p> <p><i>Indicateur 2 :</i> Les Conventions et Recommandations du BIT signées, ratifiées et appliquées. <i>Base : 0 Cible : 1</i></p>	<p>Nombre de textes de loi prenant en compte les dispositions des Conventions et Déclarations</p> <p>Rapports et textes législatifs</p> <p>Rapport et document de PNE</p>	<p>Hypothèse : Environnement politique favorable</p> <p>Validation et mise en œuvre des textes réglementaires</p> <p>Paramètres politiques imprévus</p>	<p>Appui technique au MTEPS</p> <p>Appui technique aux mandants tripartites</p>	<p>BIT 85000 + 350000 (à mobiliser) ONUSIDA 30000 UNESCO 100000 UNFPA 80000 UNHCR 25000 UNICEF 150000 CNUDHD FAO OMS ONU-Habitat</p>

	<p><i>Indicateur3 :</i> L'existence d'une politique nationale de l'emploi prenant en compte la dimension genre et intégré dans le cadre de la stratégie nationale de développement, conformément à la convention numéro 122 <i>Base : 0 Cible : 1</i></p> <p><i>Indicateur 4 :</i> - Existence d'un mécanisme de mise en œuvre et de suivi des recommandations des organes de l'EPU et des procédures spéciales - Soumissions des rapports à date aux organes de traités et de l'EPU <i>Base : 0 Cible : 4</i></p> <p><i>Indicateur 5 :</i> Existence de mécanisme d'application des conventions ratifiées et des textes législatifs et réglementaires adoptés <i>Base : 0 Cible : 1</i></p>	Résultats d'enquêtes			
--	--	----------------------	--	--	--

<p>Extrant 2.1</p> <p>Les Administrations en charge de l'éducation et de l'alphabétisation introduisent dans le système éducatif des curricula sur les Droits à la citoyenneté</p>	<p><i>Indicateur 1 :</i> Nombre de sous-secteurs de l'Éducation utilisant les nouveaux curricula en Éducation à la citoyenneté <i>Base : 0 Cible : 6</i></p>	<p>Rapports de l'Inspection Générale, de l'Institut pédagogique national, des Directions provinciales de l'Éducation</p> <p>Existence de modules sur les droits humains dans le système éducatif</p>	<p>Hypothèses :</p> <p>Validation et mise à disposition des nouveaux curricula ;</p> <p>Formation des formateurs en Éducation à la citoyenneté</p>	<p>Appui technique</p>	<p>UNESCO 40000 UNICEF 40000 UNFPA 20000</p>
<p>Extrant 2.2</p> <p>Les acteurs de la société civile sont mieux à même d'accompagner la mise en œuvre des engagements pris par le Gouvernement en matière de droits humains</p>	<p><i>Indicateur 1 :</i> Nombre d'ONG et d'OBC formées et impliquées dans la promotion et la protection des droits humains <i>Base : 0 Cible : 10</i></p> <p><i>Indicateur 2:</i> Nombre de groupement et associations sensibilisés sur la CEDEF et autres instruments relatifs aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes <i>Base : 5 Cible : 20</i></p> <p><i>Indicateur 3:</i> Nombre de structures d'offres de services d'information, d'orientation et d'appui pour une meilleure jouissance des femmes et des hommes de leurs droits <i>Base : 2 Cible : 4</i></p>	<p>Rapports d'activités des ONG impliquées dans la mise en œuvre de projets dans le domaine des droits humains</p> <p>Rapports d'activités des groupements et des associations sensibilisés</p> <p>Rapports d'offres de services d'information, d'orientation et d'appui</p>	<p>Risque :</p> <p>Faible implication du secteur de la société civile</p>	<p>Appui Technique</p> <p>Publication</p>	<p>BIT 50000 ONU-Habitat 70000 (à mobiliser) UNFPA 50000 UNHCR 25000 UNICEF 50000 CNUDHD</p>

	<i>Indicateur 4 :</i> Un Cadre National de Dialogue Social mis en place et opérationnel <i>Base : 0 Cible : 1</i>	CNDS opérationnel au MTEPS	Capacité de diffusion des outils du CNDS	Appui technique au MTEPS	
Extrant 2.3 L'administration et le parlement effectuent une révision de l'arsenal législatif en rapport avec les droits humains et le VIH/sida	<i>Indicateur 1 :</i> Nombre de lois adoptées par le parlement prenant en compte les droits des Personnes Vivant avec le VIH <i>Base : 0 Cible : 1</i>	Texte de loi disponible au Journal Officiel	Hypothèse : Environnement politique favorable	Plaidoyer	ONUSIDA 10000 UNFPA 10000 UNICEF 30000 CNUDHD OMS
Extrant 2.4 Les administrations en charge de la santé, de l'agriculture et de l'habitat, mettent en œuvre les Déclarations et résolutions régionales et internationales signées par le Gouvernement	<i>Indicateur 1 :</i> Nombre de Déclarations (Ouagadougou, Alger, Libreville, Maputo, Bamako) et Résolutions régionales (Survie de l'enfant, Feuille route pour la réduction de la mortalité maternelle, Plan d'action de Bamako sur l'accès au foncier et au logement) et internationales intégrées dans les documents de politique ou plan <i>Base : 2 Cible : 7</i>	Document de politique ou plan stratégique	Hypothèse : Environnement politique favorable	Plaidoyer	ONUSIDA 20000 UNFPA 10000 UNICEF 30000 FAO OMS ONU-Habitat

<p>Extrait 2.5</p> <p>L'administration et le parlement effectuent une révision des textes relatifs à la régulation des médias pour mieux favoriser la liberté d'expression, le pluralisme et la diversité des médias</p>	<p><i>Indicateur 1 :</i> Le code de la communication révisé, approuvé par le gouvernement et voté par le parlement est conforme aux Indicateurs de Développement des Médias <i>Base : 13 Cible : 22</i></p> <p><i>Indicateur 2 :</i> Le code de la communication garantit l'indépendance éditoriale des médias de service public. <i>Base : 0 Cible : 1</i></p> <p><i>Indicateur 3 :</i> Le code de communication encourage la diversité des médias et reconnaît le statut des médias dits en ligne, des médias communautaires et des médias associatifs <i>Base : 0 Cible : 1</i></p> <p><i>Indicateur 4 :</i> Les textes relatifs à la taxation et à la régulation commerciale des médias sont favorables au développement des médias et respectueux des différents statuts et capacité des médias <i>Base : 0 Cible : 1</i></p>	<p>Texte de loi disponible au Journal Officiel</p>	<p>Hypothèse : Environnement politique favorable</p> <p>Existence de synergie de collaboration entre le Ministère en charge de la communication et le Conseil National de la Communication</p>	<p>Plaidoyer à partir du rapport pays sur le niveau de développement des médias</p>	<p>UNESCO 60000 CNUDHD PNUD</p>
---	--	--	--	---	---

Priorités ou objectifs de développement national : Promotion du développement humain et social : Axe stratégique 6 de la LPES					
Effet	Indicateurs, lignes de base, Cible	Moyens de vérification	Risques et Hypothèses	Rôle des Partenaires	Ressources indicatives
Effet 3 Les communautés se sont approprié des mesures préventives favorables à l'amélioration de leur bien-être	<i>Indicateur 1 :</i> Pourcentage d'hommes et de femmes ayant leur niveau de bien-être amélioré (IDH) <i>Base : 0,648 Cible 0,700</i> <i>Indicateur 2 :</i> % d'hommes et de femmes couverts par des OBC offrant des services de promotion de pratiques familiales essentielles et d'autonomisation <i>Base : 10 Cible 40 %</i>	Rapport sur le développement humain Rapport d'organisations à base communautaire	Les données statistiques d'évaluation ne sont pas disponibles	Les acteurs de la coopération décentralisée, le secteur privé, les ONG et les collectivités locales contribueront financièrement/techniquement à l'amélioration des conditions de vie des populations cibles	AIEA 200000 BIT 20000 + 3200000 (à mobiliser) OMS 60000 ONUSIDA 80000 PNUD 2500000 (à mobiliser) UNESCO 140000 UNFPA 950000 UNHCR 60000 UNICEF 450000 ONU-Habitat 3305000 (à mobiliser) FAO
Extrant 3.1 Les communautés et la société civile améliorent leurs connaissances sur les pratiques essentielles dans le cadre de la prévention des maladies, y compris le VIH/sida et développent des capacités d'autonomisation leur permettant de réclamer l'accès aux services de bases	<i>Indicateur 1 :</i> % d'hommes et de femmes sensibilisés et formés par des relais et acteurs communautaires en matière de communication participative sur la santé y compris le VIH/sida <i>Base : 10 Cible : 40</i> <i>Indicateur 2 :</i> % des OBC ayant intégré la promotion de la planification familiale dans leurs activités <i>Base : 5 Cible : 40%</i> <i>Indicateur 3 :</i> % des OBC ayant intégré la promotion de pratiques essentielles (moustiquaire imprégnée, allaitement maternel)	Rapports d'évaluation Rapports du COLUSIMEN, et de la Direction générale de la prévention du Sida (DGPS) Rapports des organisations de la société civile Rapports des organisations de la société civile	Démultiplication de la formation assurée dans chaque province par les structures décentralisées de l'Education et de la Santé Insuffisance des moyens logistiques des structures déconcentrées	Renforcement des capacités techniques et opérationnelles Expertise technique	BIT 10000 + 200000 (à mobiliser) ONUSIDA 30000 PNUD 75000 (à mobiliser) UNESCO 40 000 UNFPA 200000 UNHCR 7000 UNICEF 150000 ONU-Habitat 250000 (à mobiliser) OMS

Priorités ou objectifs de développement national : Promotion du développement humain et social : Axe stratégique 6 de la LPES					
Effet	Indicateurs, lignes de base, Cible	Moyens de vérification	Risques et Hypothèses	Rôle des Partenaires	Ressources indicatives
	<p>exclusif, lavage de mains, etc.) <i>Base : 0 Cible : 60</i> <i>Indicateur 4 :</i> % de jeunes de 15-24 ans qui identifient correctement 3 moyens de prévenir la transmission sexuelle du VIH et qui rejettent 3 idées fausses sur la transmission du VIH/sida <i>Base : 55% Cible : 90%</i></p> <p><i>Indicateur 5 :</i> Pourcentage de la population connaissant au moins trois bonnes raisons de dormir sous MILDE, de pratiquer l'AME et de se laver les mains <i>Base : 0 Cible : 40 %</i></p>	<p>UNGASS</p> <p>Rapports des organisations de la société civile</p> <p>Étude CAP chez les jeunes</p>			
	<p><i>Indicateur 6 :</i> La politique Nationale de lutte contre le VIH/SIDA en milieu du travail est élaborée, disponible et mise en œuvre. <i>Base : 0 Cible : 1</i></p>	<p>Rapports et documents disponibles auprès des mandants tripartites du BIT (Gouvernement, Patronat et Syndicats du secteur public et privé).</p> <p>Rapports des comités multisectoriels de lutte contre le VIH/sida</p>	<p>Disponibilité/capacité de la mobilisation des ressources tant humaines que matérielles et financières</p>	<p>Appui technique</p>	

Priorités ou objectifs de développement national : Promotion du développement humain et social : Axe stratégique 6 de la LPES					
Effet	Indicateurs, lignes de base, Cible	Moyens de vérification	Risques et Hypothèses	Rôle des Partenaires	Ressources indicatives
	<i>Indicateur 7</i> Nombre d'OBC sensibilisées et formées en matière d'approche participative d'amélioration de l'accès aux services de base et de réductions des déterminants sociaux du paludisme par la démarche du niveau de service <i>Base : 0 Cible : 15</i>	Étude CAP (connaissance, attitudes, pratiques et spatialisation) auprès des OBC et des femmes Rapports d'activités des OBC			
Extrant 3.2 Les individus et les familles adoptent des pratiques essentielles pour améliorer la santé de la mère et de l'enfant, y compris pour le VIH/sida	<i>Indicateur 1 :</i> Proportion d'enfants de 0 à 6 mois nourris exclusivement au lait maternel <i>Référence : 6,8% en 2000 Cible : 25%</i> <i>Indicateur 2 :</i> Proportion des enfants (<5) et les femmes enceintes sous MIILDE <i>Référence : 55,1 % pour les enfants et 36% pour les femmes enceintes Cible : 80%</i> <i>Indicateur 3 :</i> Proportion de jeunes (15-24) utilisant le préservatif pendant leur dernier rapport sexuelle <i>Base : 27% Cible : 80%</i>	Enquêtes à réaliser EDS EDS GFATM UNGASS	Hypothèses: Disponibilité des données sociales actualisées et représentatives au niveau national Politique de santé mettant l'accent sur la santé communautaire Politique de santé en faveur de l'allaitement maternel Mise en œuvre du PASEG. Finalisation du Code de l'action sociale Risque : Faiblesse des ressources allouées Mobilité du personnel formé	Renforcement des capacités techniques et opérationnelles Approvisionnement en Préservatifs	AIEA 150000 ONUSIDA 30000 UNFPA 500000 UNICEF 150000 UNESCO OMS

Priorités ou objectifs de développement national : Promotion du développement humain et social : Axe stratégique 6 de la LPES					
Effet	Indicateurs, lignes de base, Cible	Moyens de vérification	Risques et Hypothèses	Rôle des Partenaires	Ressources indicatives
	<p><i>Indicateur 4 :</i> Nombre de mères et d'enfants ayant participé au programme de dépistage post-natal contre la drépanocytose <i>Base : 2500 Cible : 7000</i></p>	Rapport d'avancement du projet et rapport de mission d'expert	Maintenance des équipements d'analyse du laboratoire	Appui au programme de prise en charge des enfants diagnostiqués comme étant atteints de la drépanocytose	
<p>Extrant 3.3</p> <p>Les groupes vulnérables en particulier les femmes, les enfants, les autochtones et les réfugiés, bénéficient d'un système national de protection et de prise en charge contre les violences et les abus (police, santé, assistance sociale, assistance psychologique, justice, etc.)</p>	<p><i>Indicateur 1 :</i> Pourcentage de personnes victimes de violences et d'abus (les femmes, les enfants, les autochtones et les réfugiés) couvertes par le système de protection <i>Base : n.d Cible : 80</i></p> <p><i>Indicateur 2 :</i> Nombre de campagnes de sensibilisation sur les violences et les abus <i>Base : 10 Cible : 20</i></p> <p><i>Indicateur 3 :</i> Nombre d'agents de santé ayant reçu une formation sur la prise en charge de victime de violence et d'abus <i>Base : n.d Cible : 50 par département</i></p> <p><i>Indicateur 4 :</i> Nombre d'agents de sécurité/policiers ayant reçu une formation sur la prévention de l'insécurité en milieu urbain <i>Base : n.d Cible : 30</i></p>	<p>Enquêtes</p> <p>Enquêtes de victimisation</p> <p>Diagnostic sur l'insécurité urbaine (chefs lieux de provinces)</p> <p>Rapports de sensibilisation</p> <p>Rapports de formations</p>	<p>Hypothèse :</p> <p>Environnement politique favorable à la création de systèmes de protection</p>	<p>Appui à la formation</p> <p>Plaidoyer</p> <p>Appui technique</p>	<p>OMS 10000</p> <p>ONUSIDA 20000</p> <p>UNFPA 100000</p> <p>UNHCR 32000</p> <p>UNICEF 100000</p> <p>ONU Habitat 1750000 (à mobiliser)</p>

Priorités ou objectifs de développement national : Promotion du développement humain et social : Axe stratégique 6 de la LPES					
Effet	Indicateurs, lignes de base, Cible	Moyens de vérification	Risques et Hypothèses	Rôle des Partenaires	Ressources indicatives
	<p><i>Indicateur 5 :</i> % de services municipaux et services d'urbanisme formés aux techniques situationnelles et de protection des victimes potentielles de violence</p> <p><i>Base: n.d Cible : 20</i></p>	Rapports de formation et d'expériences pilotes		Appui technique et à la formation	
<p>Extrant 3.4</p> <p>Les groupements communautaires en particulier les femmes et les jeunes filles mères disposent d'outils pour renforcer leur leadership et leur autonomisation</p>	<p><i>Indicateur 1 :</i> Nombre d'associations et de groupements féminins alphabétisés et formés en AGR <i>Base : n.d Cible : 270</i></p> <p><i>Indicateur 2 :</i> Nombre d'activités génératrices de revenu développées pour les femmes et les jeunes filles mères dans les provinces de l'Estuaire, du Haut Ogooué et de l'Ogooué Maritime <i>Base : 75 Cible : 300</i></p> <p><i>Indicateur3 :</i> Nombre de projets de coopération technique mis en place pour l'insertion et la réinsertion des groupes vulnérables. <i>Base : 0 Cible : 1</i></p>	<p>Rapport de la Direction Générale de l'Éducation Populaire</p> <p>Rapport d'activités, bilan financier des dépenses et recettes</p> <p>Politique Nationale de promotion de l'emploi Programme Pays pour un Travail Décent (PPTD) féminin assurée.</p>	<p>Hypothèse :</p> <p>Fonctionnement régulier des groupements et associations</p> <p>Mobilisation et mise en place des fonds par la partie nationale.</p>	<p>Appui technique</p> <p>Plaidoyer</p> <p>Appui technique au MTEPS</p> <p>Formation des femmes et filles mères en entrepreneuriat</p>	<p>BIT 10000 + 3000000 (à mobiliser) PNUD (Art Gold) 1000000 (à mobiliser) UNESCO 60000 UNFPA 50000 UNHCR 21000 ONU-Habitat 30000 (à mobiliser) FAO</p>

Priorités ou objectifs de développement national : Promotion du développement humain et social : Axe stratégique 6 de la LPES					
Effet	Indicateurs, lignes de base, Cible	Moyens de vérification	Risques et Hypothèses	Rôle des Partenaires	Ressources indicatives
	<p><i>Indicateur 4 :</i> Nombre d'associations et de groupements féminins formés en leadership et en développement économique local (DEL)</p> <p><i>Base : 0 Cible : 1</i></p>				
<p>Extrant 3.5</p> <p>Les Communautés et les autorités locales disposent des outils et mécanismes pour la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel</p>	<p><i>Indicateur 1 :</i> Le cadre juridique régissant la gestion des ressources fauniques prenant en compte les droits des populations autochtones est adopté <i>Base : 0 Cible : +20 Lopé</i></p> <p><i>Indicateur 2 :</i> Le cadre juridique régissant les forêts communautaires / la gestion des ressources fauniques prenant en compte les droits des populations autochtones est adopté <i>Base : 0 Cible : 1</i></p> <p><i>Indicateur 3 :</i> Nombre de membres des communautés locales de La Lopé formés dans les activités génératrices de revenus liées à leur patrimoine culturel et/ou naturel. <i>Base : 0 Cible : 20</i></p>	<p>Texte juridique existant</p> <p>Cadre juridique</p> <p>Rapports de formation</p> <p>Cellule d'information</p>	<p>Hypothèse 1 : Mise en place et budgétisation d'un fonds de compensation en charge d'indemnisation des agriculteurs</p> <p>Hypothèse 2 : Mise en place d'une structure/service intersectoriel pour la prise en charge des conflits homme-faune</p>		<p>FAO 500000 (à mobiliser) UNESCO 40000 ONU-Habitat 75000 (à mobiliser) PNUD</p>

Priorités ou objectifs de développement national : Promotion du développement humain et social : Axe stratégique 6 de la LPES					
Effet	Indicateurs, lignes de base, Cible	Moyens de vérification	Risques et Hypothèses	Rôle des Partenaires	Ressources indicatives
	<p><i>Indicateur 4 :</i> Nombre de cellules d'information publiques sur la biodiversité et le CC opérationnelles <i>Base : 0 Cible : 1</i></p> <p><i>Indicateur 5 :</i> Nombre de projets urbains de proximité de valorisation du patrimoine naturel et culturel local <i>Base : 0 Cible : 2</i></p>	Rapport de fin de projet		Appui technique	
<p>Extrant 3.6</p> <p>Les populations des quartiers sous intégrés des chefs lieu de province bénéficient d'un système de gestion participative de leur cadre de vie et d'habitat</p>	<p><i>Indicateur 1 :</i> Nombre de quartiers sous intégrés de LBV, POG et Oyem ayant mis en place un système de pré-collecte d'ordures ménagères opérationnel <i>Base : 17 Cible : 41</i></p> <p><i>Indicateur 2 :</i> Nombre de projets ville-santé élaborés et mis en œuvre <i>Base : 0 Cible : 3 (LBV, POG, Oyem)</i></p> <p><i>Indicateur 3 :</i> Nombre de villes disposant de stratégies et de plans d'action pour l'amélioration des quartiers sous intégrés <i>Bas : 0 Cible : 3</i></p>	<p>Rapports de projet</p> <p>Rapports de profils de villes</p>	Hypothèse : Environnement politique favorable	Appui technique	OMS 30000 ONU-Habitat 1200000 (à mobiliser) PNUD 300000 + 400000 (à mobiliser)

Priorités ou objectifs de développement national : Promotion du développement humain et social : Axe stratégique 6 de la LPES					
Effet	Indicateurs, lignes de base, Cible	Moyens de vérification	Risques et Hypothèses	Rôle des Partenaires	Ressources indicatives
	<i>Indicateur 4 :</i> Nombre de quartiers et d'OBC participant à un programme national de planification communautaire et de gouvernance concertée du cadre de vie <i>Base 0 Cible : 10</i>				
Extrant 3.7 Le pays dispose d'un plan national opérationnel de contingence sur les catastrophes et les urgences humanitaires intégrant notamment la santé sexuelle et de la reproduction	<i>Indicateur 1 :</i> Nombre de plans nationaux de contingence sur les catastrophes et les urgences humanitaires validés et adoptés <i>Base : 0 Cible : 1</i> <i>Indicateur 2 :</i> Nombre d'exercices de simulation <i>Base : 0 Cible : 2/an</i> <i>Indicateur 3 :</i> Nombre de plans de riposte aux épidémies disponibles <i>Base : 0 Cible : 1</i> <i>Indicateur 4 :</i> Nombre d'institutions utilisatrices/manipulatrices des sources de radiation formées et préparées à la réponse à un accident ou une urgence radiologique <i>Base : 0 Cible : 100%</i>	Plan de contingence Rapport d'exercices de simulation Plan de riposte aux épidémies Plan de Contingence disponible Rapport de mission d'experts Nombre de missions d'experts demandées pour fin de formation	Hypothèse : Environnement politique favorable	Appui Technique Équipement kit SR en cas de catastrophes	AIEA 50000 OMS 20000 UNFPA 100000 UNHCR UNICEF 50000 FAO ONU-Habitat PNUD

<p>Effet 4 L'entrepreneuriat local contribue à la diversification de l'économie nationale</p>	<p><i>Indicateur 1 :</i> Nombre de nouvelles créations de PME et d'entreprises individuelles <i>Base : n.d Cible : 500</i></p> <p><i>Indicateur 2 :</i> Proportion du secteur hors-pétrole dans le PIB <i>Base : 50% (2005-2008) Cible : 65%</i></p> <p><i>Indicateur 3 :</i> Nombre de PME enregistrées afin de favoriser la transition vers l'économie formelle et l'emploi décent <i>Base : n.d Cible : 1%</i></p>	<p>Enquête d'entreprise</p> <p>Registre du commerce</p> <p>Comptes nationaux</p> <p>Document de politique sur les PME</p>	<p>Hypothèse : Environnement politique favorable</p> <p>Implication des Ministères clés</p>	<p>Appui technique au Ministère des PME</p>	<p>BIT 10000+ 750000 (à mobiliser) FAO ONUDI</p>
---	---	---	--	---	--

<p>Extrant 4.1</p> <p>Les groupements de producteurs agricoles (agriculture, élevage, pêche et ressources halieutiques) sont organisés, utilisent les meilleures techniques et intrants pour un rendement élevé</p>	<p><i>Indicateur 1 :</i> Nombre de champs écoles paysans (CEP) opérationnels et disposant de matériel végétal amélioré <i>Base : 0 Cible : 100</i></p> <p><i>Indicateur 2 :</i> Rendement agricole obtenu après l'utilisation des intrants agricoles/techniques apprises (manioc, banane) <i>Base : banane 6 t/ha Cible : 15 t/ha ; Manioc : 8t/ha Cible : 30t/ha</i></p> <p><i>Indicateur 3 :</i> Nombre de formateurs et formatrices formés aux techniques de gestion des micro-entreprises agricoles, halieutiques et pêches <i>Base : 0 Cible : 300</i></p>	<p>Rapports de formations</p> <p>Enquête</p> <p>Rapport de production</p> <p>Rapports des Ministères du Travail et de l'Agriculture</p> <p>Rapport de projets</p> <p>Rapport de mission d'experts</p>	<p>Disponibilités/capacités de la mobilisation des ressources notamment financières</p> <p>Volonté et soutien des décideurs politiques</p>	<p>Appui technique</p>	<p>BIT 10000 + 750000 (à mobiliser) FAO 497886 AIEA</p>
--	---	---	--	------------------------	---

<p>Extrant 4.2</p> <p>L'administration gabonaise dispose d'une stratégie cohérente de développement agricole, de conservation des ressources naturelles et de protection de l'environnement</p>	<p><i>Indicateur 1 :</i> Un cadre de concertation inclusif et multisectoriel sur les effets des politiques sectorielles (forêts, mine, parcs nationaux, foncier, routes, changement climatique, etc.) sur le secteur agricole est fonctionnel <i>Base : 0 Cible : 1</i></p> <p><i>Indicateur 2 :</i> Un plan d'action budgétisé pour la mise en œuvre de la stratégie nationale est adopté <i>Base : 0 Cible : 1</i></p> <p><i>Indicateur 3:</i> Un plan stratégique national de préparation des villes aux changements climatiques est adopté <i>Base : 0 Cible : 1</i></p>	<p>Cadre juridique</p> <p>Enquête</p> <p>Loi de finance</p> <p>Rapport de mission</p> <p>Plan stratégique d'intervention</p>			<p>FAO 199063 ONU-Habitat 3000 (à mobiliser)</p>
<p>Extrant 4.3</p> <p>L'administration Gabonaise dispose d'une politique qui met l'accent sur les structures d'encadrement des PME/ PMI et la met en œuvre</p>	<p><i>Indicateur 1 :</i> Un document de politique/stratégie de développement du secteur privé visant à promouvoir les PME/PMI est disponible <i>Base : 0 Cible : 1</i></p> <p><i>Indicateur 3 :</i> Nombre de filières de formation professionnelle créées dans des secteurs porteurs de croissance notamment dans l'hôtellerie, la pâtisserie, la cordonnerie, etc. <i>Base : n.d Cible : 12</i></p>	<p>Politique industrielle</p> <p>Plan d'action</p> <p>Document d'identification de répertoire de filière.</p>	<p>Hypothèse : Environnement politique favorable</p> <p>Implication des secteurs clés.</p>		<p>ONUDI</p>

Priorités ou objectifs de développement national : La Gouvernance économique, démocratique et locale est rendue plus efficace : Axes stratégiques 1,3 et 4 de la LPES					
Effet	Indicateurs, lignes de base, Cible	Moyens de vérification	Risques et Hypothèses	Rôle des Partenaires	Ressources indicatives
Effet 5 Les populations notamment les plus vulnérables bénéficient des stratégies et politiques sectorielles visant le développement équitable, égalitaire et inclusif du capital humain	<i>Indicateur 1 :</i> Existence d'un système opérationnel de protection sociale <i>Base : 0 Cible : 1</i> <i>Indicateur 2 :</i> Proportion d'hommes et de femmes vivant en dessous du seuil de pauvreté <i>Base : 33% Cible : 15%</i>	Politique de protection sociale élaborée et opérationnelle EGEP	Hypothèse : Environnement politique favorable		BIT 25000 + 2700000 (à mobiliser) CEA 25000 + 45000 (à mobiliser) OMS 100000 ONUSIDA 50000 UPNUD 300000 UNFPA 250000 UNICEF 230000 UNESCO
Extrant 5.1 Les politiques et les cadres nationaux de développement prennent en compte l'égalité des sexes et des droits fondamentaux dans le domaine de l'éducation, de la santé, notamment le VIH/sida, la santé sexuelle et de la reproduction	<i>Indicateur 1 :</i> Pourcentage de cadre stratégique intégrant les dimensions Genre et Droits humains <i>Base : n.d Cible : 100%</i> <i>Indicateur 2 :</i> Proportion de ministères utilisant l'approche de budgétisation sensible au Genre et aux droits humains <i>Base : n.d Cible : 100%</i>	Documents de politique Loi de finances Enquêtes	Hypothèse : Environnement politique favorable	Renforcement des capacités Plaidoyer	BIT 5000 + 100000 (à mobiliser) ONUSIDA 20000 UNFPA 75000 OMS UNESCO

<p>Extrait 5.2</p> <p>Les besoins des enfants notamment les plus défavorisés sont reflétés dans les politiques et programmes sociaux</p>	<p><i>Indicateur 1 :</i> Proportion de nouveaux plans stratégiques intégrant les besoins des enfants <i>Base : 0 Cible : 100%</i></p> <p><i>Indicateur 2 :</i> Une politique de protection sociale intégrant les besoins des enfants fait partie intégrante du cadre national de développement <i>Base : 0 Cible : 1</i></p> <p><i>Indicateur 3 :</i> La proportion d'enfants les plus pauvres couverts par le système de protection sociale <i>Base : n.d Cible : 100%</i></p>	<p>Document de politiques</p> <p>Politique de protection sociale</p> <p>Rapport CNAMGS</p> <p>Enquête</p>	<p>Hypothèse : Environnement politique favorable</p>		<p>UNICEF 5000 UNFPA 5000</p>
<p>Extrait 5.3</p> <p>Les autorités publiques disposent des évidences et des outils opératoires pour augmenter les ressources budgétaires en faveur des secteurs sociaux les plus défavorisés</p>	<p><i>Indicateur 1 :</i> Cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) des secteurs de la santé et de l'éducation disponibles <i>Base : 0 Cible : 2</i></p> <p><i>Indicateur 2 :</i> Nombre de Comptes nationaux des secteurs sociaux élaborés <i>Base : 0 Cible : 2</i></p> <p><i>Indicateur 3 :</i> Progression de la part des allocations budgétaires de l'état aux secteurs sociaux. <i>Santé : base : 6,8% en 2009 Cible : 15%</i> <i>VIH/sida : base 0,3% Cible : 1,5%</i> <i>Éducation : base : 13% Cible : 25%</i> <i>Protection sociale : base : 1,2% Cible : 5%</i></p>	<p>CDMT disponibles</p> <p>Comptes nationaux</p> <p>Loi de finances</p>	<p>Hypothèses : Environnement politique favorable</p> <p>Sécurisation des produits en santé de la reproduction y compris les préservatifs</p>	<p>Plaidoyer</p>	<p>OMS 30000 ONUSIDA 30000 UNFPA 50000 UNICEF 75000</p>

<p>Extrant 5.4</p> <p>Le Gouvernement gabonais dispose d'outils de gestion prenant en compte les recommandations du MAEP, des cadres stratégiques de planification du développement et d'amélioration de la gouvernance</p>	<p><i>Indicateur 1 :</i> Cadre national consolidé de planification du développement disponible, avec un cadre de suivi-évaluation <i>Base : 0 Cible : 1</i></p> <p><i>Indicateur 2 :</i> Un comité de pilotage des cadres stratégiques est créé <i>Base : 0 Cible : 1</i></p> <p><i>Indicateur 3 :</i> Cadres/mécanismes d'opérations favorables à l'implication de communautés locales à la gestion de ressource naturelles et à la réponse aux changements climatiques mis en place <i>Base : 0 Cible : 4</i></p>	<p>Rapports de suivi des OMD</p> <p>Rapport sur le développement humain</p> <p>Rapports sur l'avancement de la mise en œuvre du cadre national et des stratégies sectorielles de développement</p>	<p>Renforcement de la planification du développement</p>		<p>CEA 45000 (à mobiliser) PNUD 250000 UNFPA 20000 UNICEF 45000 ONU-Habitat</p>
<p>Extrant 5.5</p> <p>Les autorités nationales disposent d'outils pour mettre en œuvre les soins de santé primaire</p>	<p><i>Indicateur 1 :</i> PNDS disponible, plan de suivi-évaluation effectif <i>Base : 0 Cible : 1</i></p> <p><i>Indicateur 2 :</i> Proportion de structures de santémettant en œuvre les soins de santé primaire <i>Base : n.d Cible : 50%</i></p>	<p>Rapport d'évaluation du PNDS 2011-2015</p> <p>PNDS 2011-2015</p>		<p>Appui technique</p> <p>Plaidoyer</p>	<p>OMS 70000 UNFPA 50000 UNICEF 55000</p>

<p>Extrait 5.6</p> <p>Le gouvernement dispose d'un document de stratégie nationale de développement de l'emploi en faveur des femmes et des jeunes</p>	<p><i>Indicateur 1 :</i> Document de stratégie national de développement de l'emploi en faveur des femmes et des jeunes disponible. <i>Base : 0 Cible : 1</i></p>	<p>Volume du financement dont disposent le Ministère chargé de l'emploi et les Institutions concernées</p> <p>Suivi et recensement des entreprises et des emplois créés</p>	<p>Mise en place des projets</p>		<p>BIT 20000 + 25000000 (à mobiliser) CEA 25000 PNUD 50000</p>
<p>Extrait 5.7</p> <p>Une stratégie intégrée de protection sociale est élaborée et mise en œuvre pour favoriser l'accès des plus vulnérables, y compris les femmes victimes de violence, aux composantes du Socle de Protection Sociale</p>	<p><i>Indicateur1 :</i> Document de stratégie intégrant des groupes vulnérables disponible d'ici 2013 <i>Base : 0 Cible : 1</i></p> <p><i>Indicateur2 :</i> Proportion de personnes ayant accès au paquet minimum de soins de santé essentiels <i>Base : n.d Cible : 20% par année</i></p> <p><i>Indicateur3 :</i> Proportion d'enfants de 0 à 14 ans bénéficiant de transferts sociaux leur permettant d'avoir accès à la nutrition, à la santé et à l'éducation <i>Base : n.d Cible : 20% par année</i></p>	<p>Document de stratégie Rapport de revue de Plan d'Action Rapport d'évaluation de la stratégie</p> <p>Mécanismes de prise en charge des plus vulnérables</p> <p>Enquêtes</p> <p>Enquêtes</p>	<p>Insuffisance des ressources</p> <p>Changement d'orientations politiques.</p> <p>Problèmes de mise en œuvre des actions</p> <p>Insuffisance des ressources financières.</p> <p>Existence d'une stratégie communautaire de ciblage des plus vulnérables</p> <p>Existence d'un DSCRP pro-pauvres</p> <p>Disponibilité des ressources financières</p> <p>Équité dans l'offre des prestations et des services</p>	<p>Synergies entre les implications des agences et implication concrète des Ministères en charge de la protection sociale de base (Affaires Sociales, Finances, Santé, etc.)</p> <p>Appui technique au MTEPS</p> <p>Appui aux Ministères clés impliqués dans le DSCRP</p> <p>Appui aux Ministères clés impliqués dans le DSCRP</p>	<p>BIT 100000 (à mobiliser) ONU-Habitat 150000 (à mobiliser) UNFPA 50000 UNICEF 50000</p>

	<p><i>Indicateur4 :</i> Proportion de personnes en âge d'activité bénéficiant d'une garantie de revenu (salaire minimum) ou d'un régime de garantie d'emploi permettant de couvrir les besoins essentiels <i>Base : n.d Cible : 20% par année</i></p> <p><i>Indicateur5 :</i> Proportion de personnes de plus de 65 ans bénéficiant d'une pension sociale permettant de les garder au dessus du seuil de pauvreté <i>Base : n.d Cible : 20% par année</i></p> <p><i>Indicateur 6 :</i> Mise en place et application des normes de construction des équipements et des infrastructures urbaines conformes aux préoccupations des personnes âgées et à difficultés motrices <i>Base : n.d Cible : 10% par année</i></p> <p><i>Indicateur 7</i> Nombre de cliniques juridiques et sociales d'appui aux victimes de violence sexuelle <i>Base : 0 Cible : 1</i></p>	<p>Enquêtes</p> <p>Rapports et autres documents du Gouvernement sur la pauvreté au Gabon.</p> <p>Rapport de l'analyse de la situation</p> <p>Rapport des précisions mentionnées dans les appels d'offre</p> <p>Rapport d'activités de la clinique juridique et sociale</p>	<p>Implication des autorités nationales</p> <p>Problèmes de l'appropriation des actions par la partie nationale</p>	<p>Appui au MTEPS</p> <p>Appui aux ministères et collectivités locales impliqués dans la gouvernance urbaine et la gestion des équipements socio collectifs</p>	
--	---	--	---	---	--

Priorités ou objectifs de développement national : Promotion du développement humain et social : Axe stratégique 6 de la LPES					
Effet	Indicateurs, lignes de base, Cible	Moyens de vérification	Risques et Hypothèses	Rôle des Partenaires	Ressources indicatives
Effet 6 Les populations notamment les plus démunies ont accès aux services de qualité en matière d'éducation, de santé y compris le VIH/sida	<i>Indicateur 1 :</i> Proportion des femmes enceintes parmi les plus démunies (5 ^e quantile de richesse) bénéficiant d'un accouchement assisté <i>Base : 67.3% Cible : 90%</i> <i>Indicateur 2 :</i> Le nombre moyen d'années atteint par les apprenants issus des couches les plus démunies (5 ^e quantile de richesse) <i>Base : 5 Cible : 7</i>	EDS Éducation pour tous (EPT)	Hypothèse : Environnement politique favorable	Les acteurs de la coopération décentralisée, le secteur privé, les ONG et les collectivités locales contribueront financièrement/techniquement à l'amélioration de l'accès aux services de qualité en matière de santé et d'éducation des populations cibles conditions de vie des populations cibles	AIEA 1800000 OMS 540000 ONUSIDA 110000 PNUD 455000 UNESCO 60000 UNFPA 850000 UNHCR 51000 UNICEF700000
Extrant 6.1 Les populations les plus vulnérables notamment les femmes, les enfants, et les adolescents y compris parmi les réfugiés bénéficient équitablement d'interventions essentielles en matière de lutte contre les maladies, y compris le VIH/sida et la santé de la reproduction dans au moins trois régions sanitaires	<i>Indicateur 1 :</i> Proportion de femmes enceintes bénéficiant des prestations de la PTME <i>Base : 30 % Cible : 60 %</i> <i>Indicateur 2 :</i> Proportion des réfugiés ayant bénéficié de soins de santé de base Nombre de réfugiés ayant bénéficié des services de la CNAMGS <i>Base : n.d Cible : 80%</i> <i>Indicateur 3 :</i> Proportion des adolescents ayant bénéficié des interventions en	Enquête Enquête	Hypothèses : Maintien de la politique actuelle d'approvisionnement des CS en vaccins Passage à l'échelle approche ACD et PTME Politique de santé mettant l'accent sur la santé communautaire Mise en œuvre du PASEG Finalisation du Code de l'action sociale Risques : Rupture de stocks des intrants (médicaments, réactifs, consommables, etc.). Faiblesse des	Renforcement des capacités techniques et opérationnelles (Formation, équipement) Plaidoyer	OMS 300000 UNFPA 300000 UNHCR 51000 UNICEF 200000

Priorités ou objectifs de développement national : Promotion du développement humain et social : Axe stratégique 6 de la LPES					
Effet	Indicateurs, lignes de base, Cible	Moyens de vérification	Risques et Hypothèses	Rôle des Partenaires	Ressources indicatives
<p>Extrant 6.3</p> <p>Les structures de santé offrent des services de qualité en faveur des femmes, des enfants, des adolescents et des personnes âgées</p>	<p><i>Indicateur 1 :</i> Nombre de structures offrant des services de santé adaptés aux jeunes, aux adolescents et aux femmes <i>Base : n.d Cible : 25</i></p> <p><i>Indicateur 2 :</i> Nombre de structures où la prise en charge intégrée des maladies de l'Enfant (PCIME) est assurée <i>Base : n.d Cible : 50%</i></p> <p><i>Indicateur 3 :</i> Proportion de centres médicaux et d'hôpitaux régionaux aux normes et offrant des services SONUB et SONUC <i>Base : 17% (2003) Cible : 80%</i></p> <p><i>Indicateur 4 :</i> Pourcentage de structures de santé (publiques et privées) offrant des services de conseil et de dépistage du VIH/sida <i>Base : n.d Cible : 60%</i></p>	<p>Registre des structures de santé</p> <p>Registres des structures de santé</p> <p>AU OMS, Registre de santé</p>	<p>Risques : Rupture de stocks des intrants (médicaments, réactifs, consommables)</p> <p>Faiblesse des ressources allouées</p>	<p>Renforcement des capacités</p> <p>Appui Technique</p>	<p>OMS 40000</p> <p>ONUSIDA 50000</p> <p>UNFPA 250000</p> <p>UNICEF 250000</p>
<p>Extrant 6.4</p> <p>Les associations féminines de Port Gentil bénéficient d'un programme d'alphabétisation des adultes</p>	<p><i>Indicateur 1 :</i> Nombre d'associations féminines bénéficiant du programme d'alphabétisation des adultes <i>Base : 1 Cible : 15</i></p> <p><i>Indicateur 2 :</i> Nombre de femmes formées au programme d'alphabétisation fonctionnelle <i>Base : 0 Cible : 150</i></p>	<p>Rapport Direction de la Générale de l'Éducation Populaire</p>	<p>Organisation et participation effective des femmes</p>	<p>Appui technique</p> <p>Coopération d'ONG</p>	<p>PNUD 60000</p> <p>UNESCO 60000</p>

Priorités ou objectifs de développement national : Promotion du développement humain et social : Axe stratégique 6 de la LPES					
Effet	Indicateurs, lignes de base, Cible	Moyens de vérification	Risques et Hypothèses	Rôle des Partenaires	Ressources indicatives
Extrant 6.5 Les groupes à haut risque ont un accès accru aux services de prévention du VIH/sida et des IST	<i>Indicateur 1 :</i> Pourcentage de professionnel (le) s du sexe ayant bénéficié de programmes de prévention contre le VIH/sida et les IST <i>Base : 75% Cible : 95%</i> <i>Indicateur 2 :</i> Proportion de militaires et de routiers ayant subi un test de VIH et en connaissent le résultat <i>Base : n.d Cible : 60%</i>	Enquête CAP et Rapport UNGASS Enquête		Renforcement des capacités Appui Technique	ONUSIDA 30000 PNUD 30000 (à mobiliser) UNFPA 150000 OMS
Extrant 6.6 Les personnes handicapées ont accès aux services sociaux et aux opportunités économiques prenant en compte leur handicap	<i>Indicateur 1 :</i> Proportion d'hommes et de femmes handicapés ayant accès aux services sociaux tenant compte de leur handicap <i>Base : n.d Cible : 60%</i> <i>Indicateur 2 :</i> Proportion d'hommes et de femmes handicapés autonomisés économiquement <i>Base : n.d Cible : 60%</i>	Enquête		Plaidoyer	PNUD 60000 (à mobiliser) UNFPA 50000 UNESCO
Extrant 6.7 Les populations y compris les plus démunies ont accès aux services de diagnostic et traitement des maladies chroniques notamment le cancer	<i>Indicateur 1 :</i> Nombre de centres de diagnostics et traitement du cancer opérationnel au niveau national <i>Base : 0 Cible : 1</i>	Rapport de mission d'experts	Disponibilité des professionnels spécialisés pour servir dans le centre Finalisation du registre du cancer	Appui opérationnel et programmatique	AIEA 1800000

Priorités ou objectifs de développement national : Promotion du développement humain et social : Axe stratégique 6 de la LPES					
Effet	Indicateurs, lignes de base, Cible	Moyens de vérification	Risques et Hypothèses	Rôle des Partenaires	Ressources indicatives
	<p><i>Indicateur 2 :</i> Nombre de patients ayant accès aux services de diagnostic et de traitement <i>Base : n.d Cible : 500</i></p> <p><i>Indicateur 3 :</i> Réduction du coût des évacuations médicales affectées aux malades du cancer <i>Base : 65% Cible : -10%</i></p>	<p>Registre hospitalier, rapport de projets, registres des patients</p> <p>Données du Ministère de la Santé et de la CNAMGS</p>	<p>Existence d'un programme nationale de lutte contre le cancer</p> <p>Arrêts intempestifs du service des traitements locaux</p>		

ANNEXE 2 : CALENDRIER DE SUIVI ET EVALUATION DE L'UNDAF DU GABON 2012-2016

	2012	2013	2014	2015	2016
ENQUETES, ETUDES	<ul style="list-style-type: none"> EDS (UNFPA, UNICEF, OMS) EGEP (PNUD, UNICEF) 	Recensement national (UNFPA)	Enquête pauvreté		EDS (UNFPA, UNICEF, OMS)
SYSTEME DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> Statistiques nationales des secteurs sociaux (UNFPA, UNESCO, UNICEF) Rapport UNGASS (ONUSIDA, OMS, UNESCO, UNICEF) 	<ul style="list-style-type: none"> Statistiques nationales des secteurs sociaux (UNFPA, UNESCO, UNICEF) 	<ul style="list-style-type: none"> Statistiques nationales des secteurs sociaux (UNFPA, UNESCO, UNICEF) Rapport UNGASS (ONUSIDA, OMS, UNICEF) 	<ul style="list-style-type: none"> Statistiques nationales des secteurs sociaux (UNFPA, UNESCO, UNICEF) 	<ul style="list-style-type: none"> Statistiques nationales des secteurs sociaux (UNFPA, UNESCO, UNICEF) Rapport UNGASS (ONUSIDA, OMS, UNICEF)
EVALUATIONS				Évaluation UNDAF	
REVUES	<ul style="list-style-type: none"> Revue annuelle UNDAF 	<ul style="list-style-type: none"> Revue annuelle UNDAF 	<ul style="list-style-type: none"> Revue annuelle UNDAF Rapport de progrès 	<ul style="list-style-type: none"> Revue annuelle UNDAF Revue OMD 	<ul style="list-style-type: none"> Revue annuelle UNDAF

ANNEXE 3 : RESSOURCES DE L'UNDAF 2012-2016

(en milliers de dollars US)

	AIEA	BIT		CEA		FAO	HCR	OMS	ONUDI	ONU Habitat	ONUSIDA	PNUD		UNFPA	UNICEF	UNESCO	Total	
Effet 1	-	35	4250	76,35	-	-	-	20	282	-	100	450	-	350	180	100	1593,35	4250
Effet 2	-	85	350	-	-	-	25	-	-	70	30	-	-	80	150	100	470	420
Effet 3	200	20	3200	-	-	-	60	60	-	3278	80	-	3974,46	950	450	140	1960	10452,46
Effet 4	-	10	750	-	-	697	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	707	753
Effet 5	-	25	2700	25	45	-	-	100	-	1500	50	300	-	250	230	-	1155	4245
Effet 6	1800	-	100	-	-	-	51	540	-	-	110	455	590	850	700	60	4566	690
Total	2000	175	11250	101,35	45	697	136	720	282	4851	370	1100	4564,46	2645	1710	400	10451,35	21110,46

Ressources propres

Ressources à mobiliser

Budget total provisoire de l'effet 1 : 5 843 350 dollars US dont 4 250 000 à mobiliser

Budget total provisoire de l'effet 2 : 890 000 dollars US dont 420 000 à mobiliser

Budget total provisoire de l'effet 3 : 12 412 460 dollars US dont 10 452 460 à mobiliser

Budget total provisoire de l'effet 4 : 1 460 000 dollars US dont 753 000 à mobiliser

Budget total provisoire de l'effet 5 : 5 400 000 dollars US dont 4 245 000 à mobiliser

Budget total provisoire de l'effet 6 : 5 256 000 dollars US dont 590 000 à mobiliser

Budget total provisoire du programme de coopération 2012-2016 (ressources propres + ressources à mobiliser) : 31 561 810 dollars US dont 21 110 460 à mobiliser